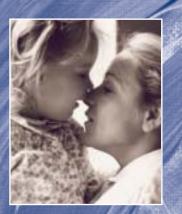
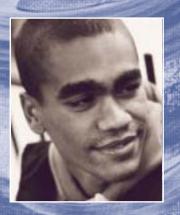
De l'intervention



précoce à la prévention féroce ?





Les actes du colloque

tenu les 3 et 4 mai 2002

au Pavillon Hubert-Aquin de l'Université du Québec à Montréal

suivi de la

Synthèse des discussions

du Groupe d'étude critique sur la prévention précoce

De l'intervention précoce à la prévention féroce?

Les actes du colloque

tenu les 3 et 4 mai 2002

au Pavillon Hubert-Aquin de l'Université du Québec à Montréal

Synthèse des discussions du Groupe d'étude critique sur la prévention précoce

Liste des participantEs au colloque

 $Marl\`ene \ Albert, \ Parents \ uniques \ Lac \ Saint-Jean \ Est$

Paulette Beaudry, Réseau d'entraide Amiante

Caroline Beaulne, Re-Nou-Vie

Nancy Bédard, Maison de la famille Beauce-Etchemins

Johanne Bellefleur, Maison de la famille Vallée

Renée Berberi, Club Parentaide Beauce-Centre

Murielle Bernard, Maison des familles de Verdun

Susye Bernier, Regr. des organismes communautaires des Laurentides

Gilles Bibeau. Université de Montréal

Danielle Bilodeau, Maison Parenfant

Marie-France Blais, Institut de recherche pour le développement social des jeunes

Nadia Borki, Centre québécois de ressources à la petite enfance

Danielle Bossé, Groupe d'entraide maternelle

Josée Boulianne, Association de familles monoparentales l'Éveil

Jannine Bourget, Halte la Ressource

Danielle Boutet, Centre Ressources Jardin de familles

Nancy Chabot, Bureau de consultation jeunesse

Isabelle Comeau, Centre Multi-ressources de Lachine

Lise Cormier, COMSEP

Véronique Côté, Maison des enfants le Dauphin de Laval

Suzanne Côté, Maison de la famille de Québec

Louisanne Côté, Ligue pour l'Enfance de l'Estrie

Lina Côté, Parents-Ressources des Bois-Francs

Monique Dauphin, Maison d'Haïti

Annie Daviault, Familles en action

Lisebeth Dodon, Association Carrefour Famille Montcalm

Carole Drolet, Travail de rue de l'Île de Laval

Ève Duhaime, La Mèreveille

Nicole Foisy, Petite maison de la Miséricorde

Micheline Forbes, Maison de la famille de Matane

Marie-Christine Gagné, Réseau d'entraide Amiante

Lorraine Gagnon, Entraide-Parents

Mariette Gagnon, Interaction Familles Hochelaga-Maisonneuve

Monique Galarneau, La Chrysalide

Valéry Annie Gaudreault, Ass. des haltes-garderies communau-

taires du Qc

Jocelyne Gauthier, Parents uniques Lac Saint-Jean Est

Louise Gingras, Maison de la famille Memphré-Magog

Charles Goulet, Re-Source Familles

Helena Guillemette, Bureau de consultation jeunesse

Nathalie Issa, Entraide-Parents

Michelle Issa, Projet «Mère avec pouvoir»

Geneviève Issalys, Groupe Les Relevailles de Québec

Johanne Kingsbury, La Relance jeunes et familles

Nancy Labrie, La Relance

Suzanne Lagacé, Maison Parenfant

Suzette Lalancette, Regr. des familles monoparentales et recomposées de Laval

Johanne Lamer, Bureau de consultation jeunesse

Denise Landry, Fondation de la Visite

Carole Lavallée, Maison de la famille Sainte-Anne-des-Plaines

Jacynthe Lavoie, Association de familles monoparentales l'Éveil

Louise Lavoie, Info-Éveil de Matane

Amélie Le Scouranec, Maison des enfants le Dauphin de Laval

Andrée Lebel, Maison de la famille du Grand-Portage

Germaine Lessard, Parentaime Maison de la famille Etchemins

Louise Mann, Centre communautaire «Entre-Nous»

Elda Marchioni. Info-Éveil de Matane

Berthe Marcotte, Interaction Familles Hochelaga-Maisonneuve

Lucie Massicotte, COMSEP

Andrée Ménard, PROMIS

Ana Gladys Mendez, Centre communautaire «Entre-Nous»

Denise Mercier, Entraide monoparentale

Lise Michaud, Maison de famille de Matane

Alix Ntezilizaza, la Maisonnette des parents

Espérance Nzohabonayo, Bureau de consultation jeunesse

Louise Ouimet, Groupe d'entraide maternelle

Ann Parent, Aide-Maman Plus

Danielle Pelland, Familles en action

Lucille Pérusse, Le rendez-vous familial de Saint-Nicéphore

Anne-Marie Poirier, Naissance Renaissance Estrie

Judith Poirier, Fédération des unions de familles

Annie Pontbriand, Y des femmes de Montréal

Monique Potvin, Maison de la famille de Kamouraska

Marie-Josée Prieur, Maison de la famille du Grand-Portage

Gilles Proulx, Maison de la famille de Lotbinière

Mélanie Robin. Jeunes en Mouvement

France Rousseau, Maison de la famille du Grand-Portage

Lise Rousseau, Info-Éveil de Matane

Nathaly Roy, ADISEP - Drummond

Geneviève Saulnier, Amitié Soleil

Cindy Sénéchal, Bureau de consultation jeunesse

Isabelle Tardif, Parents-Ressources des Bois-Francs

Joanne Tessier, Collectif «Les Accompagnantes»

Jolaine Thibault, Centre multi-ressources de Lachine

Johanne Trembaly, Université du Québec à Trois-Rivières

Françoise Tschopp, Institut d'études sociales de Genève

Mélissa Turcotte, ROCAJQ

Michèle Turpin, La Mèreveille

Denise Viens, Groupe Les Relevailles de Québec

Louise Villeneuve, Groupe Les Relevailles de Québec

Lynda Villeneuve, La Relance

Johanne Wagner, Maison de la famille Petite Nation

Avant-propos

Le présent document tente de rendre compte, le plus fidèlement possible, de la teneur des conférences, des échanges et des discussions qui ont eu lieu dans le cadre du Colloque... De l'intervention précoce à la prévention féroce? tenu à Montréal les 3 et 4 mai 2002. Les actes ont été réalisés, parfois à partir de textes fournis par les conférencières et conférenciers, parfois à partir de notes saisies sur place. Ils comprennent également, en annexe, la Synthèse des discussions réalisée par le Groupe d'étude critique sur la prévention précoce mis sur pied en décembre 2000, groupe qui s'est ensuite transformé en comité organisateur du Colloque.

Le Colloque visait principalement à susciter la réflexion sur les enjeux liés aux divers programmes d'intervention précoce et à permettre aux personnes présentes de s'approprier les fondements théoriques à la base de ce type de programmes. Cependant, comme tout travail de réflexion se doit d'évoluer et de s'enrichir avec le temps, les propos reproduits dans le présent document doivent être lus en tenant compte du contexte précis où ils ont été tenus. Pour sa part, la réflexion entamée par le Groupe d'étude critique sur la prévention précoce, qui a notamment donné lieu à la tenue du Colloque, se poursuit toujours aussi activement.

Remerciements

Les membres du comité organisateur du Colloque aimeraient souligner l'excellent travail des personnes qui ont contribué, soit à titre de personne ressource, soit à titre de participantE, à faire de cet événement un véritable succès. Le comité remercie également le Service de planification et de gestion des espaces de l'UQAM pour l'utilisation gratuite des locaux de plénière et d'ateliers.

Organisation et membres du Groupe d'étude critique sur la prévention précoce

Michèle Bourgon, UQAM Sylvie Gagnon, ROCAJQ Carol Gélinas, ROCFM Jacques Hébert, UQAM François Huot, UQAM Lise Gervais, Relais-Femmes Claudine Laurin, BCJ Sylvie Lévesque, FAFMRQ Michel Parazelli, UQAM Marie Rhéaume, FUF Patrick Savard, ROCAJQ

Logistique

Lorraine Desjardins, agente de projet

Secrétariat d'ateliers

Andrée Savard, secrétaire de plénière Sonia Bourque Agathe Deschênes Annie-Claude Desmarais Benjamin Lalonde Isabelle Malinowski Richard Morin Véronique Therrien

Conférences du 3 mai 2002

Johanne Charbonneau, INRS-UCS François Huot, UQAM Caroline Stewart, BCJ

Table ronde du 4 mai 2002

Benoît Carrière, CLSC Olivier-Guimond Hanny Rasmussen, Maison des familles de LaBaie Louise Vanier, Interaction Familles Hochelaga-Maisonneuve

La tenue du Colloque a été rendue possible grâce au soutien financier du ministère de la Famille et de l'Enfance, du Secrétariat à l'action communautaire autonome et du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Vendredi 3 mai 2002

S'approprier les fondements théoriques de l'intervention précoce

Extrait du mot de bienvenue

prononcé par Carol Gélinas, membre du Groupe d'étude critique sur la prévention précoce et coordonnatrice du Regroupement des organismes communautaires Famille de Montréal (ROCFM)

Il me fait extrêmement plaisir, au nom du comité organisateur du colloque... *De l'intervention précoce à la prévention féroce ?*, de vous accueillir ce matin et de vous souhaiter la bienvenue. Pour ma part, je suis très excitée par la tenue de cet événement parce qu'il y a plus d'un an et demi, lorsqu'a débuté la petite histoire de nos rencontres, nous n'aurions sûrement pas imaginé que ces rencontres informelles aboutiraient à la tenue d'un colloque.

Comme il s'agit d'une petite histoire, je vais prendre le temps de vous la raconter. Par un doux après-midi du printemps 2000, les ministres de la Santé et des Services sociaux et de la Famille et de l'Enfance faisaient l'annonce d'un nouveau programme intitulé Programme de soutien aux jeunes parents (PSJP). C'est beaucoup à partir de ce moment que notre questionnement sur l'intervention précoce a pris des proportions inquiétantes. Quand je dis «notre questionnement», je parle principalement des regroupements d'organismes communautaires Famille (FAFMRQ, FUF, ROCFM).

Plutôt que de mijoter tout ça entre nous, nous souhaitions partager notre questionnement, notre réflexion et notre analyse avec d'autres personnes, en l'occurrence le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ). De plus, nous avons adressé une requête à des chercheurs de l'École de travail social de l'UQAM afin de nous alimenter et de les inviter à partager notre questionnement. L'objectif était de fouiller un peu plus loin sous l'emballage des programmes d'intervention précoce et de mieux en comprendre les fondements théoriques. Nous cherchions à identifier plus précisément ce qui nous rendait inconfortables et ce qui nous faisait percevoir, à certains égards, l'aide proposée comme du contrôle. C'est ainsi que le Groupe d'étude critique sur la prévention précoce a vu le jour.

Huit rencontres se sont déroulées à partir de décembre 2000. Elles avaient pour objectifs : 1) d'enrichir nos connaissances et partager nos analyses; 2) de développer une argumentation critique face aux approches d'interven-

tion précoce pour être en mesure d'apporter un point de vue critique et de participer aux débats; 3) de conscientiser davantage les organismes communautaires Famille sur les enjeux liés à l'intervention précoce et à ses impacts sur la population et sur les groupes. Par la suite, notre groupe de discussion s'est transformé et s'est élargi en comité organisateur du présent colloque. Voilà pourquoi c'est excitant d'être ici aujourd'hui.

Quand j'ai fouillé dans Internet pour trouver une définition de l'intervention précoce, j'ai trouvé 10 577 liens possibles. C'est dire à quel point ce concept est à la mode! D'accord, ils ne sont pas tous pertinents. Par exemple, on y retrouve une rubrique intitulée «la torsion du cordon spermatique»... Peut-être y a-t-il là un lien à faire avec l'approche neuro-biologique... Mais, ce que j'ai trouvé comme définition réunissant l'ensemble des éléments que l'on retrouve dans la plupart des écrits est la description du Programme de soutien aux jeunes parents (PSJP):

Le PSJP veut prévenir dès la grossesse la reproduction intergénérationnelle de difficultés importantes d'adaptation sociale auprès d'une population présentant un risque élevé. Ils croient ainsi prévenir les comportements d'inadaptation sociale des futurs adolescents par une intervention intensive (cinq ans) sur plusieurs axes d'intervention : le développement des enfants, les habiletés parentales, l'intégration sociale, l'intégration à l'emploi, la cessation d'habitudes de vie non appropriées, l'alimentation, la violence conjugale, le logement, le revenu, l'alphabétisation, l'éducation, etc.

Assisterons-nous un jour à la mise en place de programmes d'intervention pré-précoce, comme un programme d'intervention auprès des ovules négligents ?

Je vous laisse maintenant aux bons soins de Michèle Bourgon qui a accepté d'être notre animatrice pour les deux jours que nous passerons ensemble. Merci et je vous souhaite un bon colloque.

Conférences

L'application des programmes : la vision des jeunes, la vision d'un organisme

Extrait de la conférence donnée par Caroline Stewart, intervenante au Bureau de consultation jeunesse

Bonjour. Il me fait plaisir d'ouvrir ces deux journées de colloque où nous nous donnons du temps pour réfléchir et questionner les concepts mis en place de plus en plus dans les programmes destinés aux jeunes mères, aux enfants et aux familles avec lesquels nous travaillons.

Dans la première partie de mon exposé, il sera davantage question de présenter notre vision de ces programmes ainsi que les enjeux qu'ils comportent dans le mode d'intervention. En deuxième partie, j'apporterai la vision des jeunes mères qui sont de plus en plus sollicitées par ces mêmes programmes.

Ainsi, pour nous questionner le plus largement et objectivement possible, nous avons choisi aujourd'hui d'analyser des projets qui s'adressent aux jeunes mères, qui sont axés sur l'employabilité et qui ont été expérimentés sur la rive sud de Montréal. Par contre, nous pourrons élargir nos critiques et nos réflexions à tout le portrait du Québec puisque ce ne sont pas les programmes que l'on veut ici dénoncer, mais plutôt les fondements des approches sur lesquelles ils sont basés et qui mènent parfois à des interventions plutôt féroces que précoces.

Nous allons dès maintenant nous mouiller, comme organisme jeunesse, en vous confiant que nous avons aussi expérimenté un projet financé par le centre local d'emploi et qui visait une démarche vers l'emploi - objet de notre principale critique si on tient compte de la pression que ça met sur les jeunes mères.

Observations et questionnements

Le projet de vie que nous proposions aux jeunes mères ne tenait pas compte, comme la majorité des autres programmes, de plusieurs autres aspects faisant partie de la réalité d'une nouvelle famille, soit : l'accès à un logement adéquat à prix raisonnable, la possibilité d'une séparation et ce que cela comporte comme émotions à gérer et nouvelle organisation de la famille (garde partagée, départ d'un membre de la cellule familiale, etc.), la possibilité d'une seconde grossesse, etc. Ce que j'aimerais souligner ici c'est que, dans ces programmes, il y a peu ou pas d'espace prévu pour des réalités qui ne sont pourtant pas si rares. Dans le cas où tout converge vers l'employabilité, une nouvelle grossesse est perçue comme un obstacle à l'atteinte de l'objectif du programme, voire même carrément un facteur d'échec.

Autre réalité, celle-là moins constructive, la violence. Non pas qu'elle soit niée par les intervenants, mais elle est encore prise en compte en fonction de la démarche vers l'emploi. C'est-à-dire qu'elle n'est pas abordée dans un con-

texte global de rapports de force existant encore dans toutes les couches de la société, mais elle est décortiquée, fragmentée en différentes catégories. Ainsi, on parle de violence sexuelle, de violence conjugale, de violence familiale, etc. Ces catégorisations, nous les avons entendues au Colloque sur la maternité et la paternité qui s'est déroulé ici même à l'UQAM à l'automne 2001. On y proposait, comme champs d'intervention pour contrer la violence, de promouvoir auprès des jeunes mères l'autonomie affective, sexuelle, scolaire et professionnelle. Je vous laisse réfléchir sur ce que peut vouloir dire autonomie sexuelle...

Une autre critique des projets s'adressant aux jeunes mères et basés sur l'employabilité est que ces dernières y sont surtout interpellées par le biais de leurs carences (on peut penser au revenu, à l'éducation) plutôt que sur la base de leurs réels besoins : celui de passer du temps avec leur enfant, celui que la maternité s'inscrive dans un projet de vie, celui de connaître les ressources de leur milieu, celui de connaître leurs choix comme citoyenne, femme, mère, famille, etc.

J'en profite aussi pour amener la spécificité des jeunes mères qui, vous l'avez sans doute remarqué, sont souvent appelées « mères adolescentes ». Or, selon nous, le problème découle aussi de ce statut qu'on leur donne : les jeunes mères ne sont pas interpellées comme des femmes et pas non plus considérées comme des cheffes de famille. Elles sont vues d'abord comme une jeune fille qui a un enfant et qui n'a pas le droit au titre plus globalisant de mère de famille.

Suite à ces réflexions que nous partageons avec vous ce matin, il nous apparaît important de soulever quelques questions. Les programmes issus de la prévention précoce et axés sur l'emploi contribuent-ils à mettre une trop grande pression sur les familles en reflétant que la vie des mères ne prend son sens que dans l'emploi ? Aussi, les programmes de prévention précoce qui tentent d'agir sur la violence des enfants de 0 à 5 ans éloignent-il l'enfant de sa famille, en envoyant les mères au travail le plus tôt possible ou en tenant peu compte des pères dans le cadre des interventions prévues ? Si on parle souvent d'instinct maternel, n'y aurait-il pas avantage à travailler un peu plus fort à développer le sentiment de paternité, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du couple ? Si nous partons du fait que l'on veut, avec la prévention précoce, enrayer la violence des enfants et que l'on constate que tous ces programmes éloignent l'enfant de sa famille, estce l'influence de la famille que l'on cherche à prévenir ?

La vision des jeunes

Dans cette deuxième partie, je voudrais illustrer la vision des jeunes des interventions menées auprès d'eux. Je soulevais précédemment que les compétences parentales des jeunes mères sont souvent mises en doute avant même qu'elles n'accouchent. C'est un peu comme la justice américaine qui sous-entend qu'une personne est coupable jusqu'à preuve du contraire.

Comment cela se vit-il chez les jeunes mères ? En raison des pressions exercées et d'une sur-intervention, le bienêtre de l'enfant est évalué comme si ce dernier ne faisait pas partie d'une famille. Certaines participantes à un programme comprenant de l'hébergement (à notre avis, l'aspect le plus intéressant) ont nommé qu'elles sentaient une grande pression dans les rencontres avec les intervenants pour choisir entre le marché de l'emploi ou le retour aux études. Cette pression, elles la sentaient surtout parce qu'on ne tenait pas compte de l'ensemble de leur réalité (séparation, deuil, maladies de l'enfant, violence, le fait que les mères aimeraient investir du temps auprès de leur enfant surtout la ou les premières années). On ne tenait même pas compte de l'absence de places en garderie, ou, lorsqu'on aidait à en trouver une, on ne tenait pas compte des réalités géographiques.

Autre exemple concret du poids de l'intervention généré par les programmes de prévention précoce c'est que ceux-ci amènent souvent la Direction de la protection de la jeunesse dans le décor et, parfois, sans fondement. J'ai parlé de la pression et de la sur-intervention, des préjugés défavorables dont sont souvent victimes les jeunes mères et j'ai aussi parlé de comment les membres d'une même famille ne sont pas pris en globalité. Je citerai ici un exemple concret servant à illustrer cette tendance à la sur-intervention.

Une jeune mère connaissant une ressource qui, en cas de besoin, pouvait donner des coupons de dépannage alimentaire, y fait appel suite à un imprévu. Une intervenante se rend alors chez elle et y fait une évaluation en règle, non pas des besoins de la mère et de son enfant, mais plutôt des lieux physiques. Après évaluation, elle annonce à la jeune mère que ce n'est pas seulement d'un dépannage dont elle a besoin mais de plusieurs. Puis, avant de quitter, l'intervenante lance à la jeune mère, sur un ton menaçant : « Tu vas me revoir! », tout en ne lui laissant aucun coupon de dépannage alimentaire! Quarante jours plus tard, une intervenante de la DPJ appelle la jeune mère pour annoncer sa visite. Elle se rend sur les lieux, accompagnée d'une autre intervenante, et on procède à son évaluation en concluant que tout est normal, sain, l'enfant et la mère sont en pleine santé. Rien d'anormal, même que ça va très bien. Les intervenantes mentionnent même à la jeune mère que l'évaluation faite par le première intervenante était exagérée, voire alarmiste, et elles en rient ensemble.

La pression venait aussi des délais exigés face à la démarche d'employabilité, ces délais étant notamment accompagnés de l'avertissement suivant : si des démarches n'étaient pas entreprises dans un délai de plus en plus court, la jeune mère perdait son droit à l'hébergement (son appartement), rien de moins.

Ce que les jeunes mères ont toutes nommé, c'est l'impressionnante brochette d'intervenantEs qu'elles devaient rencontrer pour les différents aspects : unE intervenantE pour le projet d'hébergement, unE autre pour la démarche d'emploi, unE intervenantE pour le suivi de l'enfant, en plus des intervenantes du Bureau de consultation jeunesse puisque ces personnes participaient à nos groupes de jeunes mères. Et pourtant, chacune des intervenantEs savait que la jeune mère voyait toutes les autres. À chaque semaine, pendant un an, unE de ces intervenantEs suggérait à la mère un suivi avec unE intervenantE d'un autre milieu que ceux déjà mentionnés, pour discuter de ce qu'elle vivait intérieurement. On comprendra que les jeunes mères refusaient ce suivi additionnel, n'en voyant pas l'utilité! Elles se sentaient plutôt bien dans leur vie, si ce n'est qu'elles avaient plusieurs agendas avec lesquels composer, en plus de s'occuper attentivement de leurs bébés qui avaient entre 6 et 8 mois (on sait le temps et l'énergie que ça prend à cet âge!). Vous imaginez certainement ce qu'un signalement à la DPJ peut représenter comme stress...

Un manque de cohérence sociale

Cet exemple illustre bien, à mon avis, comment les fondements de la prévention précoce amènent tous les acteurs autour des jeunes mères à intervenir auprès d'elles. Mais cette intervention est-elle véritablement pour son bien ? Pour le bien de l'enfant ? Pour le bien de la famille ? Pour le bien de qui ? Ces programmes servent à qui et à quoi au juste ? Plusieurs répondent « le bien-être de l'enfant », mais comment peut-on espérer agir sur le bien-être de l'enfant en ne tenant pas compte du bien-être de la famille ?

Quand nous parlons de tous les acteurs qui interviennent auprès des jeunes mères, il y a aussi les agents d'aide sociale, les professeurs, la DPJ, la travailleuse sociale, les éducatrices de la garderie, l'orthophoniste... Ça fait beaucoup de monde et beaucoup d'interventions dans le même sens. Est-ce que ça ne va pas un peu à l'encontre de l'harmonie familiale? Est-ce toujours de la prévention? Est-ce finalement le désir de maternité qu'on veut prévenir dans ces programmes? Si oui, nous savons que tous les projets qui ont visé à enrayé le désir d'avoir des enfants ont « avorté » justement!

C'est dans ce sens que l'on dit que tous les programmes de prévention précoce n'ont pas de cohérence sociale, ils n'envoient pas de message clair et contiennent de multiples paradoxes. Comme celui de ne pas reconnaître les compétences parentales tout en donnant des ateliers d'habiletés parentales aux mères. Enfin, si nous, les organismes communautaires, voulons travailler avec nos membres en partant, comme principe d'intervention, d'un préjugé favorable qui reconnaît à la personne la capacité de savoir et de comprendre ce dont elle a besoin, d'y prendre parti et d'agir dans sa vie, il faudrait faire cesser les préjugés qui comparent le choix d'avoir un enfant au premier joint ou au premier vol à l'étalage. On doit également négocier les types d'interventions que l'on est prêt à faire

et se questionner sur les fondements à la base des programmes auxquels nous participons. La pauvreté est le premier objet sur lequel doivent porter nos interventions. En ce sens, la délinquance que l'on cherche si vigoureusement à prévenir, doit être envisagée comme un problème social au lieu d'en faire porter toute la responsabilité par les individus.

Du contrôle social à la complaisance envers les victimes : où se positionne le chercheur ?

Extrait de la conférence donnée par Johanne Charbonneau,

Institut national de la recherche scientifique - Urbanisation, culture et société (INRS-UCS)

Pour amorcer la réflexion, je vais d'abord vous donner quelques éléments biographiques supplémentaires sur ma trajectoire de chercheur. J'ai été formée d'abord en sociologie urbaine, à l'époque de la popularité des analyses marxistes. J'y ai puisé un regard critique sur bien des choses, une demande de rigueur et de définition précise des concepts - une tendance à chipoter sur le sens des mots et aussi la compréhension du monde à travers le dévoilement des enjeux et des rapports de pouvoir. Mais j'ai aussi rencontré un autre type d'approche qui suggère que la vie n'est pas que confrontation, mais aussi recherche de liens interpersonnels, recherche d'appartenance et de reconnaissance, une approche qui considère les histoires personnelles comme imbriquées dans des réseaux de relations concrètes qui influencent d'ailleurs directement les événements qui se succèdent dans la vie des individus.

C'est en bref ce qui explique ce que je suis et le type d'analyse que je fais. C'est ce qui constitue aussi la toile de fond de ce dont je vais vous parler maintenant, des mères adolescentes et des réflexions pouvant servir plus largement vos décisions.

En commençant mes recherches sur la maternité adolescente, je partais donc d'abord de ma seconde approche : je cherchais à savoir comment la vie qui se construit autour de la naissance d'un enfant à l'adolescence, s'inscrit dans un réseau relationnel. C'était en fait une démarche un peu descriptive, mais qui reposait aussi sur l'idée simple qu'une jeune femme qui a un enfant à l'adolescence n'a sûrement pas les ressources nécessaires pour faire vivre sa famille. Donc, je voulais savoir comment elle se débrouillait et arrivait à négocier un soutien dans son entourage au fil des ans. Très rapidement, je me suis rendue compte qu'on ne pouvait pas parler de ce sujet simplement, de cette manière. Et j'ai dû recourir à ma première grille d'analyse pour comprendre ce que ça impliquait de s'intéresser à un tel sujet. J'ai donc identifié l'enjeu : celui de définir ou non la maternité adolescente comme un problème social. Ce qui, comme vous le savez, est aussi le préalable à une intervention publique.

Je vais donc vous offrir mes réflexions sur certains des éléments dont on se sert pour construire ce problème, mais comme j'ai besoin aussi de bien camper le rapport de pouvoir, je vais aussi vous parler de comment se construit la position opposée : le déni du problème social. Mais je vais aller un peu plus loin et vous inviter à vous questionner aussi sur ce qui fonde l'analyse des uns et des autres et qui, par moment, donne l'impression de revenir un peu au même.

En gros, trois éléments sont utilisés dans la discussion sur la maternité adolescente comme problème - vous pourrez probablement appliquer le même raisonnement à plein d'autres sujets ou questions qui concernent, entre autres, l'adolescence.

La question du nombre

Premièrement : la question du nombre. C'est un problème « parce qu'il y en a plus qu'avant ». L'utilisation des données statistiques sur lesquelles repose ce constat ne sert pas seulement à enregistrer les augmentations ou diminutions, on les utilise aussi pour faire le lien entre un phénomène, la maternité adolescente - qui signifie ici qu'on a croisé un groupe d'âge avec une information sur la fécondité - avec divers « facteurs de risque » sociaux, ou à faire les calculs des coûts sociaux d'un phénomène. Comme divers travaux de recherche ont montré que la maternité adolescente pouvait justement être reliée à certains « problèmes », pour la mère et pour l'enfant, ou qu'ils entraînent diverses dépenses de l'État, quand on a l'impression que le phénomène « augmente », on sent tout à coup l'urgence d'intervenir.

Le premier problème déjà c'est qu'on confond plusieurs choses ici : grossesse, maternité et même avortement. En bref, les grossesses augmentent, pas les maternités, qui sont plutôt stables, mais beaucoup les avortements. Donc, ceux qui considèrent que c'est un problème vont soit parler de la grossesse, soit du recours trop systématique à l'avortement comme moyen contraceptif. Mais si la grossesse se termine en avortement, on ne peut plus utiliser l'argument des coûts sociaux.

Ceux qui se placent en opposition par rapport à l'idée que c'est un problème vont plutôt parler de maternité, finalement assez stable avec le temps. Et dire qu'après tout, ça signifie presque que ça diminue si on fait plutôt le rapport avec le fait que les relations sexuelles sont plus précoces qu'avant, donc qu'il y a plus d'occasions de devenir mère à l'adolescence. Bref, où est le problème ?

Mais de ce côté-là, on fait aussi quelques oublis : 1) statistiquement, une stabilité des taux veut dire une augmentation dans le contexte actuel, où les taux de fécondité de la population en général diminue; 2) et puis de dire qu'il n'y a pas plus de maternité adolescente qu'avant, ça ne veut pas dire que dans le contexte actuel, ce n'est pas davantage un « problème », si l'organisation sociale est faite pour que les gens de cet âge, garçons et filles, fassent plutôt autre chose de ces années, par exemple finir leurs études et se trouver un emploi. Donc, il n'est pas uniquement question de chiffres, mais aussi de normes sociales. Je vais y revenir...

Dans l'enquête que j'ai faite, est-ce que les filles considèrent que c'est un problème ? Bien il y a deux réponses : oui, ça va nuire à ma carrière - donc référence à la norme sociale; non, c'est ça que je voulais faire dans la vie, avoir des enfants - on peut se demander à quoi ça réfère...

Maternité et difficultés...

Le deuxième élément sur la définition de la maternité adolescente comme problème réfère à la question de l'enchaînement des difficultés. En clair : est-ce que le fait d'avoir un enfant à l'adolescence est bien la cause ou non des difficultés qui vont s'ensuivre ? Si c'est le cas, il faut donc absolument empêcher que ça se reproduise. Le lien le plus souvent évoqué c'est bien entendu le fait que les jeunes mères vont quitter l'école et se distancer de la trajectoire normale - diplôme / travail qualifié - qui est la seule à assurer qu'on va mener une bonne vie autonome. Il n'est pas difficile de trouver des analyses qui vont montrer qu'à la suite d'un tel événement, il est fort probable que d'autres difficultés vont surgir et ça signifie aussi que, choisir d'avoir un enfant à cet âge, c'est presque assurément faire le choix d'une vie difficile pour son enfant.

Il y a ici deux contre arguments qui sont utilisés. Le premier s'appuie sur certaines analyses à plus long terme qui montrent qu'après quinze ans, par exemple, on ne voit plus trop de différence dans les conditions de vie de celles qui ont eu des enfants à l'adolescence de celles qui en ont eu plus tard. Il y a ici deux problèmes : d'une part ces analyses sont très rares, n'ont pas toujours ces conclusions positives et les cas les plus cités sont des mères qui ont donné naissance à leur enfant dans les années 60 et aux États-Unis. On peut se demander en quoi cette expérience est transposable. Le deuxième problème, c'est que si ça va à très long terme, pour la mère, ça ne dit toujours rien des conditions de vie dans lesquelles vont vivre leur enfant dans son enfance.

Mais ça peut être considéré comme un point de détail dans la discussion : le contre argument le plus utilisé c'est plutôt celui qui affirme que la maternité n'est pas la cause ultime de l'enchaînement des difficultés, qu'il faut chercher ces causes bien en amont, dans l'enfance, mais surtout dans le fait que ces mères sont issues de milieux de pauvreté. En bref, on dira que la cause est sociale et qu'au lieu de stigmatiser davantage ces jeunes femmes, on devrait s'attaquer plutôt aux problèmes de pauvreté et d'inégalités sociales. C'est un argument qui me rappelle mes analyses marxistes des déterminismes sociaux - en bref, les gens n'ont pas de marge de manœuvre dans leur vie, tout est décidé à l'avance. Puisque la société est responsable de la situation, elle doit aussi prendre la responsabilité des conséquences de la maternité adolescente et fournir les ressources dont ces mères ont besoin.

Quand on fait l'analyse fine du processus de décision qui a conduit au choix de garder l'enfant, c'est étrange comme cette explication n'est pas la première qui vient à l'esprit. D'abord, on sent bien qu'il existe une marge de manœuvre et que les filles ont jonglé avec celle-ci, qui réfère aux choix de ne pas garder l'enfant, qui sera fortement suggéré par l'entourage et souvent retenu, comme le suggère les taux élevés d'avortements dans cette tranche d'âge. Mais pas toujours. Par contre, il y a effectivement bien des événements qui se passent en amont, qui paraissent influencer le choix, mais ce ne sont pas toujours des causes reliées aux « conditions matérielles d'existence ». Il y a pas mal de « relationnel » dans cette histoire : tentative de réconciliation avec la mère, volonté d'obtenir un statut d'égale à égale reconnu par celle-ci, volonté de compenser pour un manque affectif lié à une longue histoire de ruptures de liens ou de compétition affective avec d'autres, par exemple un beau-père.

Ajoutons, pour brouiller aussi les pistes, que de dire que les causes sont à chercher avant la grossesse est un des principaux incitatifs à une intervention dans l'enfance pour, selon la formule consacrée, « briser la chaîne de la transmission intergénérationnelle » des difficultés. Par ailleurs, mes propres analyses montrent que s'il y a quelque chose qui se produit, ce n'est ni la maternité adolescente, ni même les trajectoires de difficultés soumises en fait à plein d'aléas imprévus au départ, c'est peut-être la vocation de mère au foyer, ce choix de vie qui ne semble plus possible pour les femmes aujourd'hui qui doivent, toutes, avoir une carrière, un emploi, une autonomie.

Maternité et responsabilité

Le troisième ordre d'arguments utilisés pour parler de la maternité comme problème rejoint un peu le précédent car il s'agit de départager les responsabilités des uns et des autres. En bref, ces jeunes adolescentes sont-elles irresponsables? Oui, disent les psychologues qui vont documenter d'une part leur manque de maturité au moment de prendre la décision de garder l'enfant - si elles étaient

matures, elles ne feraient pas ce choix - et leur manque de capacités parentales dans les années qui suivent.

Non, diront les autres : ces jeunes femmes sont matures, elles agissent comme des adultes. D'ailleurs, où est la frontière de l'âge adulte de nos jours ? Dans certains cas, on utilisera des contre exemples pour illustrer des expériences où les jeunes mères prennent soin de leur enfant très convenablement et agissent quotidiennement de façon tout à fait responsable, mais difficilement parce que la société ne les soutient pas suffisamment. Dans d'autres cas, on verra plutôt apparaître l'argument du désir d'enfants qui sert ici à montrer que, lorsque les jeunes femmes choisissent d'avoir un enfant, il s'agit d'un projet mûrement réfléchi, donc une preuve de la maturité de ces jeunes femmes.

Que nous disent nos propres données sur ce sujet ? Encore une fois, ce n'est pas aussi simple qu'on le voudrait. D'une part, il y a effectivement projet d'enfants dans bien des cas. Est-ce une preuve de maturité ? C'est moins sûr. C'est, au mieux, un projet qui va reposer sur des bases matérielles très fragiles. L'analyse du processus de décision montre en fait qu'il est rare qu'il s'agisse d'un choix dont on a vraiment pesé les conséquences et les exigences, en particulier à long terme. Même quand la famille participe à la décision d'ailleurs.

Dans d'autres cas, il est très difficile de ne pas y voir : soit une absence de décision - on laisse aller la grossesse à terme sans prendre vraiment la décision de garder l'enfant -, soit le résultat d'un comportement insouciant et d'un choix de garder l'enfant qui paraît davantage relever du défi à l'égard de l'entourage, de la révolte ou de l'essai-erreur propre à l'adolescence, qui cherche à vivre toutes sortes d'expériences inédites mais parfois lourdes de conséquences.

Quoi qu'il en soit, responsabilité est aussi toujours couplée à droits et l'un ne se discute pas sans l'autre. D'un côté, lorsqu'on insiste sur l'importance de la maturité et de la responsabilité première des jeunes femmes, cela signifie qu'on les attend au détour : si on leur donne le droit d'avoir leur enfant, elles devront montrer rapidement qu'elles peuvent en même temps s'engager ou poursuivre une trajectoire scolaire et professionnelle responsable, qui va garantir leur autonomie et surtout, garantir qu'elles ne dépendront pas à long terme des ressources publiques. De l'autre côté, le droit individuel de garder l'enfant se couple plutôt avec une responsabilité publique d'accompagnement de la décision et de soutien public le temps qu'il sera nécessaire.

A-t-il été question de responsabilité chez les jeunes femmes rencontrées dans notre enquête ? Oui, mais dans un tout autre sens : dans son sens moral - et non juridique comme celui qui se rapporte au droit -, de celui de payer pour une faute commise. Plusieurs ont ainsi justifié la décision prise de garder l'enfant comme le paiement de la

faute de la grossesse. Une responsabilité qui ne se paie qu'en un seul moment : celui de prendre la décision, non un engagement réfléchi à long terme, couplée à une impression qu'il y aura bien des ressources autour pour aider, par exemple la famille.

Au-delà de la rationalité...

Pour rebrasser un peu les cartes, je vous invite donc maintenant à creuser davantage quelques fondements des arguments des uns et des autres. On peut dire d'abord que tous partagent une vision très individualisante du problème ou des événements. Ceux qui considèrent que la maternité est un problème l'analysent d'abord dans l'agrégation des caractéristiques individuelles de l'ensemble de ces mères et y détectent la présence des problèmes à solutionner, dans la très grande majorité des cas, par des approches individuelles : que ce soit sur l'éducation, la contraception, le retour aux études ou l'engagement sur le marché du travail ou encore l'apprentissage des capacités parentales. Ceux qui pensent que ce n'est pas un problème appuient beaucoup leur argumentation sur l'idée du droit des femmes à prendre seule les décisions que les concernent. C'est d'ailleurs dans un tel contexte qu'a été conçue l'intervention qui se veut accompagnatrice d'un choix individuel.

Mes propres analyses montrent encore une fois que tout n'est pas si simple : au discours d'indépendance décisionnelle des filles, extrêmement répandue, sur le choix de garder l'enfant, se couple une demande immédiate de soutien des proches, quand ils sont là, du conjoint, quand on se voit d'abord comme une mère au foyer, de type traditionnel, ou des ressources publiques, quand on valorise aussi la carrière maternelle, mais qu'il n'y a pas de conjoint pourvoyeur. En fait, même le choix n'est pas toujours si individuel : un conjoint est parfois présent, très souvent la famille s'en mêle aussi. Mais où est l'entourage dans les débats que je vous ai présentés auparavant ? Nulle part.

Il y a une autre idée générale ou postulat que tous partagent aussi, celle qui tourne autour de la rationalité des acteurs. C'est ce qu'il y a derrière la discussion sur la maturité ou l'irresponsabilité. Ceux qui pensent qu'il faut empêcher les maternités adolescentes supposent que la décision de devenir mère doit être réservée aux personnes rationnelles, qui sont capables de bien faire l'analyse des conséquences d'une telle décision et s'assurer que les meilleures conditions sont en place pour accueillir l'enfant. Les autres, qui sont plus favorables à la maternité adolescente, utilisent aussi beaucoup l'argument de la rationalité pour soutenir au contraire que le choix de garder l'enfant est bien le reflet d'un comportement rationnel, est même une stratégie délibérée qui fait suite à une évaluation défavorable des possibilités d'insertion sociale par l'école et le travail.

Maintenant, je vais vous amener à réfléchir à tout cela en vous posant quelques questions. Avez-vous l'impression que les bifurcations que votre vie a connues ont toujours fait suite à une analyse des pour et des contres, des coûts et bénéfices, des impacts à long terme sur l'ensemble des dimensions de votre vie ? Avez-vous déjà pris des décisions sur une impulsion, un coup de tête ? Avez-vous l'impression que parfois vous avez pris la mauvaise décision ou que vous avez mal anticipé les conséquences d'une décision ? Avez-vous déjà pris une décision juste en anticipation d'un plaisir un peu immédiat, en sachant sans vouloir vous l'avouer qu'à long terme, ce n'était peut-être pas la meilleure chose à faire ? Et pour ceux qui côtoient des adolescents ou en ont à la maison, pouvez-vous toujours appliquer cette règle en ce qui concerne les événements qui se produisent dans leur vie ? Voilà pour la rationalité!

La question de l'autonomie

Troisième et dernier élément ou postulat partagé par tous et qui rejoint un peu le premier sur l'individualisme : le projet de la vie autonome. C'est en fait le principal argument auquel réfèrent ceux qui voient la maternité adolescente comme un problème car c'est un événement qui menace directement la poursuite de la fréquentation scolaire et l'engagement dans un emploi qualifié. Ce n'est pas très étonnant car les analyses montrent bien que les mères adolescentes sont peu scolarisées et peu qualifiées. Leur retrait durant plusieurs années du milieu scolaire et du marché du travail rend très ardu un éventuel retour. Bref, il est fort probable que ces jeunes mères auront du mal à être autonomes et à ne pas être dépendantes, que ce soit de leur famille, de leur conjoint ou des ressources de l'État. Et dans la vie, il faut être autonome. Paradoxalement, ceux qui sont favorables à la maternité adolescente tiennent souvent ici un discours un peu semblable et valorisent aussi l'autonomie matérielle et financière de ces mères. D'une part parce que, dans certains cas, l'argument s'appuie aussi sur des fondements féministes qui, maintenant peuvent à la fois valoriser le droit des femmes à choisir d'être mère, en fait à faire les choix personnels qu'elles considèrent meilleurs pour elles, mais en s'assurant aussi qu'elles ne dépendront jamais d'un homme pour les faire vivre, d'où l'importance de combiner carrières maternelle et professionnelle. D'autre part, dans certains cas, il y aura bien reconnaissance de la difficulté de cette double carrière, du moins dans les premières années. On défendra alors le droit de ces femmes de recevoir les ressources nécessaires pour élever leur enfant à la maison, puis ensuite le soutien nécessaire à leur retour vers le milieu scolaire ou professionnel. On en est probablement un peu là dans certaines interventions publiques.

Mais qu'en disent les jeunes femmes que j'ai rencontrées en entrevue ? Et que vivent-elles ? Une fois de plus, ce n'est vraiment pas si simple. Celles qui tiennent un véritable discours d'autonomie qui passe par l'école et le travail, ce sont d'abord celles qui avaient déjà ce projet avant la grossesse, un projet qui a toujours été présent car elles n'ont pas arrêté l'école longtemps au moment de la naissance de l'enfant, une naissance souvent justifiée par ce discours de la

responsabilité morale d'une faute commise. Mais ces femmes autonomes ne sont pas seules. Si certaines ont eu un épisode de monoparentalité, elles se sont remises en couple, les autres l'ont toujours été. Le choix de garder l'enfant a été un choix fortement soutenu par la famille. À long terme, ces jeunes femmes bien intégrées dans le monde du travail sont aussi en couple avec un conjoint qui travaille, un modèle de classe moyenne qui a passé par de nombreuses difficultés de conciliation des tâches.

Le discours d'autonomie est pas mal moins présent ailleurs. Il est au mieux question d'une autonomie affective, c'està-dire de ce qui justifie qu'on a pris seule la décision de garder l'enfant, quand le contexte de la grossesse a fait en sorte que le géniteur ne pouvait pas véritablement être considéré comme une présence sur laquelle les jeunes femmes pouvaient réellement compter. Indépendance décisionnelle se couple malgré tout souvent avec un projet de carrière maternelle, qui se dessine aussi très rapidement en fait dans la vie de ces jeunes femmes et ne se justifie pas uniquement en réaction avec des difficultés scolaires, comme on a tendance à le croire, même si il peut y avoir des difficultés. On a tout simplement eu tendance à oublier que, jusqu'à il n'y a pas si longtemps, il était permis pour une femme, c'était même plutôt la norme, il me semble bien, d'être une mère au foyer.

Chez les jeunes femmes que nous avons rencontrées, plusieurs ont d'ailleurs perçu l'arrivée de l'enfant dans cette perspective : certaines pouvaient compter sur un conjoint pourvoyeur, d'autres sur un conjoint mais sans ressources, d'autres étaient seules, comme je viens de le dire. Avec le temps, la réalité a rattrapé certaines qui avaient débuté leur projet avec un conjoint pourvoyeur : les ruptures conjugales ou les difficultés professionnelles ont mis fin au soutien du conjoint. Mais il y a aussi eu des remises en couple : rappelons que la maternité adolescente ne signifie pas toujours monoparentalité, et encore moins quand on voit se dérouler la vie de ces mères sur une longue durée.

Mais, conjoint présent ou pas, l'autonomie matérielle et financière n'est pas le premier mot qui vient à la bouche de plusieurs de ces mères, simplement satisfaites d'avoir vécu et de vivre toujours leur choix d'être mère, même si cela signifie qu'elles doivent compter à long terme sur le soutien de la société.

La maternité adolescente n'est pas toujours le fruit d'une décision rationnelle, c'est loin d'être une condition qui n'implique qu'un seul individu et ça ne se vit pas non plus toujours en référence avec un désir d'autonomie professionnelle et matérielle. C'est quelque chose d'autre, je crois, plutôt à côté de nos normes actuelles mais qui interpelle aussi les proches immédiats, l'entourage plus large et la société dans son ensemble. Est-ce un problème ? La réponse à cette question dépendra toujours de la position de chacun, à chacun de s'interroger sur la sienne.

La critique de la vertu:

pistes pour une analyse des fondements théoriques des programmes de prévention précoce

Extrait de la conférence donnée par François Huot, professeur à l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal et membre du Groupe d'étude critique sur la prévention précoce

Le travail que je dois faire ce matin n'est pas simple. Je me propose, au cours des 20 prochaines minutes, d'établir quelques pistes qui peuvent permettre le début d'une critique des programmes et modèles de prévention précoce. Comme le souligne le programme de l'événement, différents programmes d'intervention précoce ont été mis sur pied au Québec au cours des dernières années. Ces programmes destinés aux jeunes enfants et à leurs familles (principalement les jeunes mères) visent le dépistage en bas âge d'individus qui risquent de développer au fil des ans des comportements jugés socialement non désirables. Ils proposent également une intervention rapide afin de prévenir l'apparition de ces comportements.

Comment alors, rationnellement s'opposer sur une base critique à une intervention qui se veut préventive et tente d'éviter l'apparition ou l'aggravation de problèmes sociaux ? Comme le souligne une maxime américaine... An ounce of prevention is worth a pound of cure (une once de prévention vaut bien une livre d'intervention). Comment alors, être contre la vertu ? Les modèles de pratique que l'on retrouve au sein de ces programmes de prévention précoce s'inspirent fréquemment d'un ensemble de notions théoriques regroupées sous le vocable d'écologie sociale (Damant et Al., 1999)¹ (Bouchard, 1987)² (Chamberland et Beaudry, 1989)³. Comment alors construire une critique d'une approche socialement séduisante qui se réclame d'un paradigme écologique ?

Les modèles de pratique sociale et les programmes d'intervention sont rarement le produit direct d'une seule vision épistémologique. Ils sont souvent le résultat de la fusion de plusieurs perspectives théoriques, d'expériences antérieures d'intervention et de prises de position politiques. Je vous propose donc ce matin d'examiner quelquesunes des sources théoriques que l'on retrouve à l'intérieur des programmes de prévention précoce.

Les programmes de prévention précoce

Dans leur présentation du programme 1,2,3...Go!, Damant et ses collègues (1999) font le constat que la pauvreté nuit au développement des individus et particulièrement à celui des enfants. Cette pauvreté peut prendre plusieurs formes. Les auteurs parlent évidemment de la pauvreté économique mais ajoutent aussi la pauvreté sociale (absence de réseaux sociaux et de ressources à proximité

des individus), la pauvreté culturelle (habitus et patterns de comportement) et la pauvreté affective (patterns relationnels). Cette pauvreté générale constitue l'environnement dans lequel évoluent de nombreuses familles qui présenteront des difficultés d'adaptation sociale. Un environnement malsain produira donc des individus inadaptés, un environnement sain produira à l'opposé des individus adaptés socialement. À partir de ce postulat d'inspiration écologique, les objectifs d'un programme comme 1,2,3...Go! seront donc de prévenir l'apparition de comportements jugés socialement non désirables et de briser le cycle de reproduction intergénérationnel des problèmes sociaux. Cette vision écologique constitue la première source ou le premier fondement théorique des programmes de prévention précoce.

L'approche écologique pose donc la question des relations entre un environnement social donné et le comportement des personnes qui y vivent, des influences d'une situation sociale donnée sur le développement des individus. Dans cette perspective de développement, il devient rapidement évident que plus longtemps une personne sera soumise aux influences d'un environnement inapproprié, plus l'inadaptation sera sérieuse. La nécessité d'une intervention précoce s'établit alors clairement. Les programmes de prévention précoce identifient les facteurs présents dans l'environnement (pauvreté, éducation limitée, antécédents sociaux, etc.) qui sont reliés à l'apparition de comportements non désirables et propose une série d'actions qui visent le dépistage de ces facteurs de risque et leur correction éventuelle. La relation statistiquement établie entre la présence d'un facteur de risque et l'apparition éventuelle d'un comportement justifie alors l'intervention rapide. Cette perspective, issue des travaux en épidémiologie, qui se réclame de la science et s'appui sur une vision positiviste du comportement humain, constitue le second fondement théorique des programmes d'intervention précoce.

De l'écologie à l'écologie sociale

La perspective écologique constitue donc la première source de postulats et de discours théoriques qui sont mobilisés au sein des programmes de prévention précoce. Il importe ici de voir comment cette vision écologique est appliquée dans les différents programmes.

Damant, Dominique et Al. (1999), « 1,2,3...Go! Modèle théorique et activités d'une initiative communautaire pour les enfants et les parents de six voisinages de la grande région de Montréal. », *Nouvelles pratiques sociales.*, Vol. 12, No. 2, pp. 133-150.

² Bouchard, Camil (1987), « Intervenir à partir de l'approche écologique : au centre, l'intervenant. », Service Social, Vol. 36, No. 2 et 3, pp. 454-479.

³ Chamberland, Claire et Jean Beaudry (1989), « Émergence du paradigme écologique et étude des mauvais traitements envers les enfants. » in *Pour un paradigme écologique*, Tessier, Roger, Éd. Hurtubise, Montréal.

C'est dans le domaine de la biologie que l'on voit l'apparition de la notion d'écologie. Après des débuts relativement modestes, cette sous-discipline de la biologie prend son envol suite aux contributions de travaux faits en cybernétique et au niveau de la théorie des systèmes. En écologie animale, on s'intéresse principalement aux rapports de différentes populations animales entre elles et à leurs rapports plus généraux avec l'environnement dans lequel ces populations évoluent. Par exemple, on étudiera les relations entre une population de prédateurs (les loups) et une population de proies (les lapins). Une population abondante de lapins favorisera une augmentation progressive de la population de loups qui mangeront un nombre de

plus en plus important de lapins. La population de lapins baissant, les loups éprouvent de la difficulté à trouver de la nourriture et leur population baisse à son tour, ouvrant la porte à une nouvelle augmentation de la population de lapins. À cette première relation, on pourrait ajouter la relation entre la population de lapins et la disponibilité d'herbe pour qu'ils puissent se nourrir. Ces ajouts progressifs conduisent à l'analyse d'un écosystème complexe constitué par l'ensemble des relations entre les diverses populations d'un territoire. En écologie animale, le comportement des individus est un comportement simple (alimentation, prédation ou reproduction) et les choix individuels (expression d'un libre arbitre) sont inexistants.

	Écologie animale	Écologie humaine	Écologie sociale
Sources théoriques	Biologie Cybernétique Théorie des systèmes	Écologie animale Sociologie de l'école de Chicago	Systémisme Bromfenbrenner
Sujets d'étude	Rapports de populations entre elles et avec l'environnement Équilibre ou déséquilibre des relations	Adaptations et productions de groupes sociaux en milieu social Comportements sociaux	Interaction et utilisation des ressources du milieu Adaptation à l'environnement
Vision de I'individu	Comportement simple Pas de libre arbitre	Accumulation de comporte- ments produit complexité Individualité non pertinente	Comportement comme stratégie d'adaptation Compréhension sociale

Figure 1 : Sources théoriques, sujets d'étude et vision de l'individu en écologie animale, en écologie humaine et en écologie sociale.

Dans la foulée des travaux en sociologie réalisés autour de ce qu'il est convenu d'appeler l'école de Chicago (1940-1955), la métaphore de l'écologie animale est appliquée à des fins d'analyse aux populations humaines vivant particulièrement en milieu urbain. Différents groupes sociaux sont alors considérés comme des populations distinctes et on étudie les rapports entre ces populations et leur milieu. La société humaine est vue comme un écosystème. En écologie humaine, on s'intéresse donc aux comportements de groupes sociaux, ces comportements étant interprétés comme des réactions à l'action d'autres groupes ou à des pressions de l'environnement. Par exemple, on verra l'apparition de délinguance comme le résultat de pressions provenant du milieu social (manque de logement, emploi, etc.). La responsabilité individuelle est minimisée (non pertinente) car les comportements sont vus comme des réactions de groupe à des pressions externes.

La troisième version de la perspective écologique, l'écologie sociale, s'inspire principalement de la théorie des systèmes (intervention systémique) et découle en partie des travaux de Uri Bromfenbrener. Elle s'intéresse aux interactions entre un individu et son milieu de vie et étudie

comment cette personne utilise les ressources présentes dans l'environnement social. Le comportement est décrit comme une stratégie d'adaptation à différentes situations ou événements. L'individu qui adopte les bonnes stratégies est un individu qui démontre une compétence sociale appropriée. Analysons le modèle de l'écologie un peu plus en détail.

Chamberland et Beaudry (1989), en reprenant le modèle élaboré par Bromfenbrenner, décrivent l'environnement social d'une personne comme la structure de quatre systèmes de niveau différent qui sont en relation les uns avec les autres. Ce sont les microsystèmes (les milieux fréquentés par les personnes comme la famille, l'école ou le milieu de travail), les mésosystèmes (les relations entre les différents microsystèmes), l'exosystème (les lieux sociaux non fréquentés par la personne mais qui influencent sa vie) et le macrosystème (l'ensemble des valeurs et normes sociales). Devant un événement qui survient dans sa vie, la personne utilise une des ressources présentes dans son environnement et développe comme réponse à cet événement, une stratégie d'adaptation.

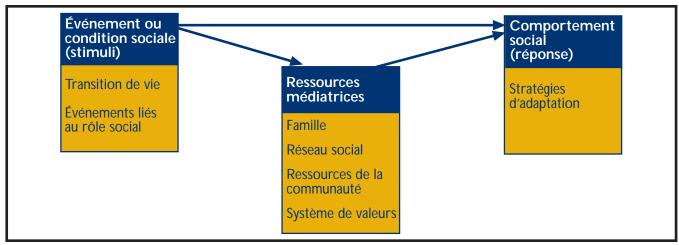


Figure 2 : Médiation du comportement social en écologie sociale.

Illustrons tout cela par un exemple rapide. L'enfant de Marie, Jonathan (8 ans), est impliqué dans une bousculade dans la cour de l'école. Il n'est pas très bon à l'école et on commence à parler de retard scolaire. Marie est convoquée par la directrice de l'école. Devant cet événement, quelle stratégie d'adaptation sera construite par Marie? Elle pourrait utiliser différentes ressources médiatrices présentes dans un des microsystèmes, mobilisant son conjoint pour qu'il intervienne avec elle, demandant à une amie d'aider son garçon dans ses devoirs, utilisant les services d'un professionnel de l'école. Le fait qu'elle adhère à des valeurs de réussite scolaire et de non-violence, présentes dans le macrosystème l'aidera également à remettre son enfant sur la bonne voie. À l'opposé, Marie peut vivre seule avec deux autres enfants, sans conjoint, être isolée socialement, croire plus ou moins à l'importance de l'école et se méfier de l'autorité et ainsi réagir en banalisant l'événement. L'utilisation des bonnes ressources médiatrices et la présence de ces ressources dans l'environnement de Marie détermineront la stratégie d'adaptation possible.

Camil Bouchard (1987) utilise un cinquième système en décrivant l'environnement d'une personne. Il introduit la notion d'ontosystème qu'il décrit comme l'ensemble des caractéristiques, compétences et habiletés d'une personne. Deux pistes s'ouvrent alors pour une intervention selon une perspective écologique : soit travailler à la création et à l'installation de ressources médiatrices appropriées dans l'environnement de la personne, soit travailler à l'augmentation des capacités d'une personne (capacitation) afin qu'elle puisse mieux utiliser les différentes ressources présentes.

De plus en plus, les programmes de prévention précoce utilisent la seconde de ces approches. Ils mettent sur pied des interventions qui visent essentiellement la personne, tentant de lui donner les capacités et les compétences appropriées. Souvent décrite comme de l'empowerment, cette façon de faire se rapproche facilement de la bonne vieille intervention de réadaptation ou d'adaptation sociale. Il est également important de rappeler que les programmes d'intervention précoce décrivent la stratégie d'adaptation sociale (le comportement) qui doit être adopté par la personne. La définition de ce qu'est une adaptation réussie demeure fondamentalement un choix normatif fait au moment de l'élaboration du programme et duquel la personne visée demeure exclue.

Positivisme et action humaine

Au-delà de l'approche écologique, les programmes de prévention précoce font également usage de notions théoriques issues d'une vision positiviste de l'être humain. Le positivisme est un courrant de pensée, une approche de la connaissance, qui origine des sciences de la nature (chimie, physique, etc.). À partir d'observations empiriques et objectives, le projet positiviste vise à l'établissement de règles ou de lois qui déterminent le déroulement d'un phénomène. Une fois les règles et les lois établies, il devient alors possible de prédire ce qui va se produire. En sciences humaines, l'application d'une approche positiviste vise à établir des règles qui s'appliquent au comportement humain, de déterminer quelles sont les causes qui produisent des effets donnés.

En épidémiologie, discipline des sciences biologiques, le projet est d'établir un lien de causalité entre la présence d'un facteur donné (cause) et l'apparition d'un état de santé ou de maladie. Par exemple, la présence chez un individu du virus de la grippe (facteur) produira la maladie. Dans ce cas, la relation de causalité est parfaite et complète. Un autre exemple. La consommation de tabac risque de produire chez la personne le cancer du poumon. Cette fois-ci, la relation de causalité entre le facteur et la maladie n'est pas parfaite. Nous connaissons tous quelqu'un, ou nous avons entendu parler de quelqu'un, qui a fumé abondamment toute sa vie et qui n'a toujours pas de cancer à l'âge de 85 ans. Cette situation provoque deux

conséquences : l'expression de l'importance d'un facteur en termes de probabilité (2 fumeurs sur 3) et l'ajout d'autres facteurs qui peuvent également contribuer (par exemple une prédisposition génétique).

Cette démarche de recherche de facteurs de causalité est appliquée en sciences humaines lorsque l'on fait le lien entre la présence d'un facteur social (par exemple le niveau de revenu, le niveau de scolarité, la monoparentalité, etc.) et l'apparition d'une situation sociale donnée (mauvais traitements, délinquance, etc.). Les facteurs à l'étude doivent de manière évidente être mesurables et objectifs. La relation entre les facteurs et les comportements sociaux sera validée par un traitement statistique. Par exemple, on constatera que 43 % des adolescents issus de familles monoparentales présenteront des problèmes de délinquance. Cette approche est intégrée dans les programmes

de prévention précoce par la recherche sur les facteurs de risque et se base sur le dépistage des individus qui présentent ces facteurs de risque.

Les travaux de Richard E. Tremblay - chercheur de l'Unité de recherche bio-psychosociale et directeur du Groupe de recherche en prévention et en inadapatation psycho-sociale de l'Hôpital Sainte-Justine - sont un bon exemple de l'application de cette perspective théorique. Dans une étude de plusieurs années, Tremblay a suivi un groupe d'enfants de l'âge pré-scolaire jusqu'à l'adolescence. Les comportements observés lors de la petite enfance (comportements d'agressivité et de violence) deviennent alors des facteurs qui permettent de prédire l'apparition de problèmes sociaux (dans ce cas-ci la délinquance) plus tard et ainsi légitimer une intervention de dépistage et de prévention précoce. Quelques exemples tirés du travail de Tremblay.

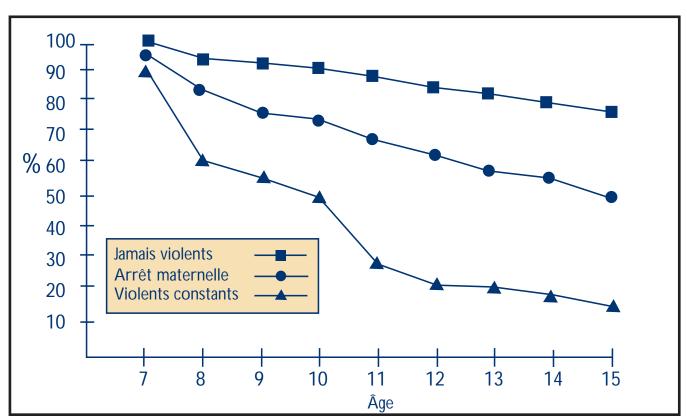


Figure 3 : Probabilité de survivre dans une classe de niveau normal à un âge donné en relation avec des comportements observés à 6 ans. (adapté de Tremblay, 1995)⁴

La figure 3 présente sous forme de courbe le pourcentage des enfants qui, à un âge donné, sont toujours dans une classe qui correspond pour eux à un niveau normal de scolarisation. La courbe du haut représente les enfants qui ne sont jamais violents et on constate qu'à l'âge de 14 ans, environ 80 % de ces enfants sont toujours

dans une classe de niveau normal. La seconde courbe représente les enfants qui ont cessé de présenter des comportements violents à la maternelle. Dans ce cas, à l'âge de 14 ans, on constate que 60 % de ces enfants sont en classe régulière. Dans le troisième cas, les enfants violents de manière constante, cette proportion tombe à

⁴ Tremblay, Richard (1995), « Les enfants violents à l'école primaire : qui sont-ils et que deviennent-ils? » in *La violence chez les jeunes : Compréhension et intervention.*, Labbé, Yvon, Éditions science et culture, Montréal.

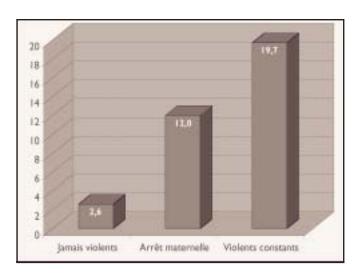


Figure 4 : Pourcentage de jeunes délinquants à l'adolescence en relation avec le comportement observé en petite enfance (adapté de Tremblay, 1995)⁵

20 % au même âge. Dans l'esprit du chercheur, la relation est claire, la violence à la petite enfance est un facteur de risque qui peut prédire le succès ou les difficultés scolaires. Une intervention de dépistage précoce s'impose donc. La figure 4, qui présente la relation entre les facteurs de violence à l'enfance et l'apparition d'un comportement délinquant est encore plus éloquente. Les enfants constamment violents ont huit fois plus de chances de développer des comportements délinquants que les enfants jamais violents. Encore une fois l'intervention précoce est légitimée.

Cependant, lorsque l'on regarde de plus près ces deux exemples, quelques questions se posent. Pourquoi près de 20 % des enfants jamais violents présentent des problèmes de scolarisation ? Pourquoi près de 20 % des enfants constamment violents n'en présentent pas ? Pourquoi plus de 80 % des enfants violents constamment ne présentent jamais des problèmes de délinquance? Clément et Ouellet (1992)⁶ dans leur critique de l'application du modèle épidémiologique (facteurs de risque) au comportement humain affirment que le modèle est inadéquat à cause de la complexité du comportement humain et des phénomènes sociaux, de la présence chez l'individu d'un libre arbitre (capacité de faire des choix) et de l'interdépendance des facteurs en cause. De plus, ajoutent-ils, la relation entre un facteur de risque et un comportement ultérieur est uniquement une relation statistique et qui n'est pas nécessairement une relation de causalité.

Au-delà de la liberté et de la dignité

Dans l'introduction de *Beyond Freedom and Dignity* (1971)⁷, B.F. Skinner s'interroge sur les applications possibles de la science pour former et modeler le comportement humain. Une connaissance objective des facteurs qui déterminent l'apprentissage des comportements déviants permettrait d'agir et de travailler à la construction d'un monde idéal. Quel beau défi pour les « ingénieurs du social ».

C'est un peu dans cette perspective que se situent les programmes de prévention précoce. Il est important de rappeler que les objectifs des programmes de prévention précoce sont la prévention de l'apparition de comportements qui sont socialement jugés non désirables. Il ne s'agit pas d'aider les gens, pas plus qu'il ne s'agit de travailler à la transformation des conditions sociales. La prévention précoce emprunte à l'écologie sociale un modèle explicatif basé sur la capacité des individus d'adopter les stratégies d'adaptation sociale appropriées. Elle trouve dans le discours positiviste, la légitimation de son action de dépistage et d'intervention.

Sans entrer dans les détails, car cela nous amènerait à dépasser de beaucoup la période de 20 minutes qui m'est allouée, les programmes de prévention précoce créent les conditions qui amènent l'exclusion des personnes aux prises avec des problèmes sociaux, de la définition même de ce que sont ces problèmes et des moyens à adopter pour s'en sortir. Les experts définissent les normes sociales et ce que sont les comportements souhaités. En plus de ce déficit démocratique, les programmes de prévention précoce créent des groupes de population qui, à cause de leurs conditions de vie, sont soumis à un examen et à une surveillance constante et qui dès le berceau sont catégorisés et, éventuellement, stigmatisés. Finalement, il est important de souligner que ce déficit démocratique touche également les intervenantes et leurs organisations qui sont également exclues du processus de définition des programmes et reléguées à un simple rôle d'exécution.

Des pistes pour poursuivre

L'idée portée par les programmes de prévention précoce est séduisante pour beaucoup d'intervenantes, pour les pouvoirs politiques et particulièrement pour l'opinion publique. De manière systématique et en s'appuyant sur un discours scientifique, on laisse croire à des interventions et à des actions qui auront un effet direct et rapide sur les problèmes sociaux. Les notions de développement social, de solidarité et d'entraide disparaissent donc devant cette forme de déresponsabilisation.

⁵ Tremblay, Richard et Al. (1995), « The impact of friends deviant behavior on early onset of delinquency Longitudinal data from 6 to 13 years of age. », *Development and Psychopathology.*, Vol. 7, pp. 649-677.

⁶ Clément, Michèle et Hector Ouellet (1992), « Problématiques psychosociales et notion de risque : une perspective critique. », *Nouvelles pratiques sociales.*, Vol 5, No. 1, pp. 113-127.

⁷ Skinner, Burrhus F. (1971), Beyond Freedom and Dignity., A.A. Knopf, New York.

Je crois que les pistes principales à poursuivre dans une action qui s'opposerait aux programmes de prévention précoce se situent au niveau du retour de la discussion et de la démocratie sur la nature des problèmes sociaux et sur les actions à poser pour les éliminer. Il serait intéressant de soumettre à la réflexion les questions suivantes :

- Comment définit-on un problème social ? De façon experte ? Démocratique ?
- Quelle est la place de la personne dans la définition d'un problème ? Quelle est la place de l'intervenante ou de l'intervenant ?

• Comment définit-on ce qu'est un bon comportement ?

La définition de l'action à poser ou de l'intervention à faire ne pourra être résolue par une démarche comme la prévention précoce mais le sera par la discussion et par la recherche de la contribution de chacun. La science, la technologie et l'expertise peuvent vous apprendre comment fabriquer une arme nucléaire, elles ne vous diront cependant jamais si c'est une bonne idée de s'en servir.

Questions et échanges avec la salle

Paradoxalement, quand on écoute le récit de ce qu'ont vécu certaines jeunes mères, on se rend compte que ce qui leur est imposé par les programmes est quasiment de la violence alors que c'est précisément ce que ceux-ci visent à prévenir. Certaines personnes demandent cependant de reconnaître que les programmes ont de bonnes intentions et que la nature de leurs interventions doit être nuancée. On rappelle également les causes sociales qui se cachent derrière l'intervention et qui sont supposées la justifier. Cependant, le fait de parler uniquement de pauvreté comme déterminant, lorsqu'il est question de délinquance, en irrite quelques-unEs. Par exemple, on rappelle que les phénomènes de gangs chez les jeunes n'existent pas uniquement dans les milieux défavorisés.

On ajoute que d'autres facteurs peuvent influencer le bienêtre des familles. Les objectifs que se fixent parfois certains parents pourront être trop élevés et difficiles à atteindre. Des personnes se laisseront «mourir socialement» parce qu'elles ne peuvent atteindre de tels objectifs. Pourtant, toutes les personnes disposent d'un potentiel, bien qu'il puisse différer de l'une à l'autre et celui-ci doit être reconnu. Entre la mère idéale et la mère réelle, il y aura assurément des écarts, mais ceux-ci ne devraient pas empêcher une mère de jouer son rôle, même si elle ne le fait pas parfaitement. Certains parents se désengagent aussi en raison de leur trop grand nombre d'occupations autres que familiales. Dans ces circonstances, plusieurs auront tendance à s'en remettre à l'expertise d'intervenants extérieurs, et se sentiront démunis. Pourquoi n'arrivent-ils plus à décider selon le gros bon sens ? Certains parents ciblés par les programmes en viennent progressivement à ne plus savoir comment agir et ne plus se faire confiance. Pour certains d'entre eux, le fait d'être suivis par le biais d'un programme les sécurisera et leur apportera une certaine satisfaction. La complexité des intérêts et des besoins doit également être prise en compte sans que les personnes pauvres soient constamment surciblées.

Les parents ne sont pas des malades. Plutôt que d'intervenir auprès d'eux, ne pourrait-on pas les accompagner comme des parents ayant besoin d'être avec d'autres parents ? Les programmes visent à prévenir, mais prévenir quoi au juste? Dans la définition des programmes, la famille est devenue forcément un problème en soi. Alors qu'avant, un parent pouvait régler un problème par luimême ou avec l'aide de son entourage, maintenant, aussitôt que le parent a une question, il a un problème qui, à son tour nécessite une intervention.

Les programmes sont conçus uniquement pour les enfants dits «à risque» mais que fait-on des 80 % qui restent, qui constituent donc la très grande majorité ? D'autre part, les programmes sont à tel point normés que pour y avoir accès, il faut entrer dans de petites cases. Les organismes doivent-ils toujours être à la remorque des programmes ou ont-ils la volonté de faire des choix sociaux et politiques ? Si le choix est fait par les organismes communautaires de s'intégrer aux réseaux de services intégrés, les organismes devront offrir des services déterminés par les programmes sinon ils ne seront pas financés.

Le comportement humain est quelque chose de complexe, précise-t-on. Par exemple : qu'est-ce que la délinquance ? Comment intervenir face à celle-ci ? Comment la mesurer ? D'autre part, est-ce que ça ne serait pas une erreur de dire que l'absence de délinquance équivaut à la perfection ?

Éléments de réflexion au sujet de l'évaluation

Plusieurs participantEs constatent que les objectifs fixés aux parents ou aux jeunes mères sont souvent trop élevés. Si l'on procède par évaluation des résultats, que faire de ces résultats si les personnes n'atteignent pas ceux qui sont fixés par les programmes ?

Après les commentaires entendus sur la brochette des interventions imposées aux jeunes mères, on suggère qu'il serait utile d'évaluer les impacts réels des intervenantEs sur les personnes et les interactions des premières sur les deuxièmes. Qui détermine la compétence ? Comment sont définies les normes sociales ? Qu'est-ce qu'un bon ou un mauvais parent ? Un contrôle social peut-il être exercé par un groupe de la société sur un autre ?

Ateliers sectoriels

La première série d'ateliers avait pour objectif d'approfondir les liens entre les fondements théoriques présentés et les implications pratiques des programmes d'intervention précoce. Les participantEs y étaient regroupéEs par secteur d'activité (jeunes, femmes, famille).

Synthèse des ateliers

D'entrée de jeu, on constate que les impacts des programmes d'intervention précoce se retrouvent à plusieurs niveaux : sur les familles, les parents (les mères, dans la plupart des cas), sur les intervenantEs (des femmes dans la majorité des cas), sur les organismes, sur l'ensemble de la société dans laquelle on vit.

Impacts sur les familles et les parents :

- Les programmes amènent à étiqueter les personnes.
- Ils donnent accès à la vie privée des personnes, souvent sans y être autorisés.
- Les parents peuvent en venir à intérioriser les messages véhiculés par ces programmes comme des normes sociales auxquelles ils doivent nécessairement répondre. Cela constitue une façon très subtile de faire adopter une vision unique de la parentalité, de la maternité, sans donner la possibilité de revenir avec une contre-définition.

Impacts sur les intervenantEs :

- Les programmes suscitent de nombreux questionnements : aux besoins de qui répondent-ils ? Répond-on réellement aux besoins des personnes ou à des besoins d'un autre niveau ? Quel rôle jouent au juste les intervenantEs en appliquant ces programmes ?
- CertainEs intervenantEs en viennent même à douter de la formation qu'ils/elles ont reçue, même s'il s'agit d'une formation universitaire. Cette formation prépare-t-elle à intervenir adéquatement ? Prépare-t-elle, entre autres, à prendre une distance critique ?

Impacts sur les organismes :

- On reconnaît que ces programmes peuvent contribuer à augmenter la crédibilité des organismes communautaires auprès du réseau public de santé et de services sociaux. Mais des effets pervers découlent également de la participation des organismes à l'application des programmes.
- Si l'application des programmes est scientifiquement fondée, l'intervention des organismes devra-t-elle obligatoirement être scientifiquement fondée elle aussi?
- Certains organismes se sentent dépossédés. Là aussi, tout comme chez les intervenantEs, les programmes ont des impacts en termes de perte d'identité et d'autonomie.
 Des organismes disent devenir des exécutants, des «soustraitants» du réseau public, alors que les personnes qui y travaillent ont pourtant fait le choix du milieu communautaire précisément parce qu'elles y retrouvaient une certaine marge de manœuvre.
- La mise en place de ces programmes a aussi entraîné un choc des cultures et des partenariats qu'on désigne comme des «mariages forcés».
- Dans ce contexte, on pose la question suivante : à quoi servent au juste les organismes communautaires ?

Impacts sur la société :

• Quelle sorte de monde est-on en train de construire ? Ces programmes peuvent conduire à un monde à deux vitesses : d'une part, celles et ceux qui savent, les experts, et d'autre part, une mer d'incompétentEs qui ont besoin de se faire montrer la voie, la façon d'être.



Samedi, 4 mai 2002

Les diverses positions possibles à l'égard des programmes d'intervention précoce

Les programmes d'intervention précoce, en bref...

Extrait d'une présentation de Marie Rhéaume,

coordonnatrice de la Fédération des unions de famillesⁿ et membre du Groupe d'étude critique sur la prévention précoce

Avant d'entreprendre cette deuxième journée de colloque, une brève présentation des programmes ciblés au Québec en prévention précoce doit être faite. Un document résumant notamment les objectifs de quelques-uns de ces programmes vous a été distribué à votre arrivée. De nouveaux programmes risquent aussi de voir le jour à court ou moyen terme, dont un projet qui serait adressé à une cohorte de 3 000 enfants et leurs parents, principalement des mères, dont des jeunes mères. Ces femmes et leurs enfants auraient été ciblés dès l'échographie, et les enfants seraient suivis de 0 à 5 ans. Ce projet était fondé sur le constat qu'il serait trop tard à l'adolescence pour débuter la prévention, que l'enfant connaît un pic d'agressivité à 17 ou 18 mois. Le projet prévoyait donc que les enfants soient pris en charge par unE intervenantE pour sa stimulation, avec un accent mis sur l'agressivité. Mais le projet n'a finalement pas vu le jour. Il est également question d'étendre l'application du programme Naître égaux - Grandir en santé⁸, mais cet élargissement a été reporté à l'automne 2002

Les organismes communautaires ont à prendre position parce qu'ils sont en droit de se poser la question suivante : la prévention précoce, telle qu'elle est appliquée aujourd'hui, ne pave-t-elle pas la voie à ces nouveaux programmes ? Les enjeux fondamentaux résident dans le contrôle de familles ciblées, étiquetées, avec comme résultat leur exclusion. Quel sera le prochain programme si personne n'intervient maintenant ? La réflexion initiée dans le cadre du présent colloque constitue en fait un appel à la vigilance et à l'exercice d'un regard critique.



ⁿDepuis novembre 2002, la Fédération des unions de familles porte le nom de Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF).

⁸ Le programme Naître égaux - Grandir en santé, mis sur pied par la Direction de la santé publique, est un programme intégré en périnatalité s'adressant aux familles et aux jeunes enfants en situation d'extrême pauvreté.

Table ronde

Diverses positions face aux programmes d'intervention précoce

Les personnes comme points de départ

Extrait de la conférence donnée par Louise Vanier, directrice générale de l'organisme Interaction Famille Hochelaga-Maisonneuve

Même si la question m'amuse, elle est quand même très sérieuse : comment, sans peur et sans reproche, pouvonsnous contourner les exigences des programmes et respecter notre mission et surtout les personnes auxquelles nous
sommes au service ? Les réponses que je tenterai d'apporter à ces questions reposent sur le témoignage et l'expérience de l'organisme pour lequel je travaille. Alors, toutes les fois que j'aurai tendance à parler en terme de «je»,
entendez bien que c'est toute une équipe qui est derrière
moi, avec laquelle je discute et je réfléchis afin d'approfondir notre façon d'être et de faire.

J'espère être assez claire dans le brouillon d'idées et d'exemples qui me montent à l'esprit en pensant à toutes ces stratégies utilisées depuis des années. J'aurais tendance à diviser le tout en trois blocs : le passé, le présent et l'avenir.

Le passé

Le passé sur lequel on se base et qui conditionne un présent actif pour préparer cet avenir si important pour les familles que nous représentons. Le passé que j'explique par les préalables pour justifier nos résistances face aux bailleurs de fonds. En effet, c'est de ce passé qu'est née la volonté des familles d'avoir un lieu d'appartenance, un milieu de vie et qui constitue les assises de notre mission, de nos objectifs et de nos interventions.

Quels sont ces préalables sinon la famille prise dans sa globalité, la famille au cœur de nos préoccupations et de nos approches, la famille reconnue dans ses forces et dans ses possibles, la famille là où elle est, dans sa complexité, ses drames, trop souvent sa misère, et à qui il faut donner du temps. La famille, première responsable de son devenir, dont la parole est la première écoutée, retenue, afin de guider nos actions. Nos pratiques sont centrées sur les personnes, leurs besoins, leur expertise. Il est clair que nous marchons avec ces familles et à leur rythme, que nous devons protéger leurs confidences, leurs détresses dont il ne nous est pas permis de trahir.

Premier constat : Jamais nous n'accepterons de livrer à qui que ce soit, au nom de rapports et de statistiques, le cœur de ces blessures. Nos rapports font état du général des problématiques, mais surtout pas de résultats réels. Cela nous donne une plus grande marge de manœuvre, évitant ainsi de tromper les familles. Pour nous, c'est un fondement intouchable et irrévocable.

Le présent

Le présent, celui qui nous habite, nous dérange, nous bouscule et modifie nos horaires et nos stratégies. On le sait, nous vivons tous ces dérangements constants, je dirais même, ces longs bouleversements qui nous rendent impuissants. Les familles, avec leurs hauts et leurs bas, instables, s'accrochent à revivre les mêmes situations, replongeant dans les mêmes habitudes, dérogeant ainsi à tout plan d'intervention. Ces familles viennent nous démontrer qu'elles veulent être autre chose que de s'asseoir passivement, dociles, pour recevoir tout notre savoir et notre bon vouloir, ces familles qui veulent davantage nous entendre dire qu'elles sont quelqu'un, qu'elles réussissent malgré les reproches, trop souvent énoncés, des autres milieux tels que l'école, la Direction de la protection de la jeunesse et autres institutions.

Nous l'apprenons douloureusement à chaque jour. Les statistiques nous le démontrent, les familles vivent de plus en plus dans la pauvreté avec des passés lourds de conséquences. Elles l'expriment nettement et clairement, elles ont besoin de répit, de voir autre chose, d'élargir leurs connaissances par le biais de sorties, d'activités ressourçantes. Elles veulent vivre et respirer autre chose que les problèmes.

Deuxième constat : Il y a d'autres moyens pour reconnaître les parents dans leur rôle, pour valoriser leur savoirêtre, sinon les familles se dérobent, fuient. La fréquentation de nouvelles familles se fait de plus en plus difficile parce qu'elles sont nos porte-parole, c'est par elles que passe le recrutement.

Le futur

Nous devons articuler notre devenir et le modeler aux besoins urgents et criants des familles. Cela passe par le langage insidieux, qui change et modifie sournoisement nos approches. Les familles viennent dans les organismes parce qu'elles n'y sont pas appelées et traitées comme des «clients».

Nos approches et nos interventions doivent se faire avec les familles à leur rythme, dans leur milieu et avec des outils libérateurs, à tout le moins les libérant de leur dur quotidien. Les aborder par le biais de leur richesse, de leur force, de leur potentiel, de leur besoin de rire et de découvrir ce qui leur semble impossible, la possibilité de se transformer par l'inhabituel et l'informel avant d'atta-

quer le concret et les apprentissages formatifs. En d'autres mots, la prévention enrobée et enjolivée dans le non-structurel.

Ce qui m'amène à dresser une courte liste d'éléments de réactions et de stratégies de résistance face aux bailleurs de fonds qui sont pratiquées chez nous :

- Je rature le mot «clientèle» à chaque fois pour le remplacer par «famille» ou «participant».
- Je donne un rapport sur l'ensemble des activités d'Interaction Familles et pas seulement sur celles reliées à la subvention demandée. Si nous ne morcelons pas la famille dans nos approches, nous ne pouvons le faire dans nos rapports. Je ne me sentirais pas cohérente (si je vais moins dans les détails et suis plus succincte, il n'en demeure pas moins que je présente un tout).
- Je valorise davantage les activités connexes telles les sorties, fêtes, camps, parce que nous savons, et nous le démontrons, que nous rencontrons vraiment les familles, là, entières et naturelles, qu'elles sont plus à l'aise et que nous percevons davantage entre nous les manques et surtout les plus.
- Je cite beaucoup les paroles même des familles parce qu'elles sont riches et qu'indéniablement, nous nous apprenons les uns les autres, mais surtout que les valeurs réelles véhiculées par les familles passent et s'inscrivent dans ce verbatim.
- Je commence certains rapports par des textes sur des thèmes comme le temps ou la réussite, afin d'expliquer en quoi cela diffère des perceptions habituelles des bailleurs de fonds.
- Nous tentons de recueillir des témoignages de différents partenaires tels l'école, le CLSC, les autres familles, qui viennent alors nous confirmer dans la richesse des cheminements des familles. Ainsi, nous pouvons encore davantage souligner tout le beau et le grand de leurs accomplissements. Le renforcement positif témoigne et correspond, pour les bailleurs de fonds, à plus de neutralité, mais surtout les confronte à la réalité du vécu des familles.

Pour le mieux-être des familles

Je ne dis pas que ces moyens sont miraculeux. Le chemin à parcourir et le temps de compréhension des bailleurs de fonds sont parfois aussi longs, sinon plus, que le parcours de changement qu'effectuent les familles. C'est dans la durée, le respect et les convictions fortement défendues que les visions changent.

Nous nous solidifions dans nos résistances à nous mouler aux demandes et aux exigences des programmes, par : 1) la solidité de notre mission répétée et partagée régulièrement; 2) la connaissance toujours approfondie des personnes pour qui nous nous engageons; 3) la certitude que par l'insistance à répéter et à voir nos expériences réussies avec les familles, cela amène les bailleurs de fonds à reconnaître notre expertise sur le terrain.

Nous nous réconfortons aussi dans nos pratiques de résistance par certaines observations. Au fond, les objectifs poursuivis et la philosophie de base inscrite dans les programmes ne sont pas si éloignés des nôtres. Ils sont bien écrits et bien pensés. C'est plutôt dans les approches, les moyens utilisés, le temps et dans une compréhension différente du vécu des familles que naissent les divergences. Alors, en nous servant du discours des bailleurs de fonds conjugué à notre expertise, il y a possibilité d'établir un terrain d'entente et de connaissance mutuelle pour une cible commune : le mieux-être des familles.

Enfin, il y a aussi une certitude que je porte depuis fort longtemps : nous ne rendons pas service aux bailleurs de fonds, ils sont à notre service. Forte de ces assises et de nos expériences au quotidien, je ne suis donc pas en négociation et en marchandage en tant que directrice d'organisme. Je justifie des orientations communes déterminées par nos membres et démontre que je dispose bien des fonds qui nous sont octroyés. Je le dis et le répète dans les rapports que je remets aux bailleurs de fonds.

Jusqu'ici, et pourvu que ça dure, comme dirait l'autre, ça fonctionne. Je ne prévois pas changer puisque je pars des personnes, individuellement, et ce des deux côtés : du côté des familles et du côté des bailleurs de fonds représentés par des fonctionnaires. Ils sont des êtres humains et ils peuvent devenir des alliés. Il faut mettre fin à des attitudes d'entreprise, au langage commercial, lorsque nous parlons de ce que j'appelle le produit national brut d'un pays : la famille.

Les familles au rendez-vous avec les familles

Extrait de la conférence donnée par Hanny Rasmussen, de la Maison des familles de La Baie

Je vais commencer ma présentation en vous racontant une histoire : celle de Ti-Claude. Quand j'étais petite, Ti-Claude était le « calvaire » de tout l'entourage. À chaque fois qu'il faisait un mauvais coup, sa mère l'appelait et lui donnait une claque derrière la tête, puis elle le rentrait dans la maison. Tout le monde avait l'impression qu'elle s'occupait de son Ti-Claude. Aujourd'hui, ce serait un beau cas de signalement à la DPJ! Mais aujourd'hui, Ti-Claude est un bon père de famille de trois enfants, il est infirmier, il fait de l'humour et amasse des fonds pour des organismes de son milieu. Ça me questionne... Il faut donc faire attention aux façons d'évaluer les familles...

La Maison des Familles de La Baie a été mise en place pour tous les modèles de familles : monoparentales, nucléaires ou autres. Pourquoi cibler un seul modèle de famille ? La rénovation de la Maison, qui a nécessité 500 heures de bénévolat, a été faite par des hommes. De cette expérience est né le premier groupe d'hommes à la Maison des Familles de la Baie. Depuis, en huit ans, quatre de ces groupes se rencontrent assidûment, même si plusieurs des hommes qui en font partie travaillent sur des horaires variables. Ils se sont imposés trois seules conditions : 1) ne pas parler contre les femmes, 2) ne pas parler de sports et 3) ne pas parler de «chars». Mais de quoi parlent-ils, me suis-je demandée ? Après plusieurs tentatives, j'ai fini par savoir qu'ils parlaient de sujets comme la communication avec leurs enfants et de leur vision de l'éducation.

Lorsque j'ai été engagée à la Maison des Familles, mon premier mandat consistait à «mettre de l'âme» dans la Maison. Ce qui n'était pas une mince affaire. Pendant plusieurs mois, les bénévoles et moi-même avons observé ce que les familles vivaient et écoutions leurs besoins. Le choix fut fait de prendre notre temps avec ces familles. Une des expériences qui a fait que la Maison n'est pas « entrée dans les programmes », est la suivante : nous avons présenté un projet où nous demandions une subvention de 24 000 \$. Le fonctionnaire chargé d'étudier la demande nous a répondu, suite au dépôt de la première version, que nous devrions augmenter votre demande à 45 000 \$. Un mois plus tard, la réponse arriva : le montant accordé

était de 0 \$. Au fond, ce fut peut-être un des meilleurs services qui fut rendu à la Maison.

La Maison des Familles se fonde sur les bénévoles qui, avec les familles, ensemble, la font vivre en s'appuyant sur sa mission. Les principes que nous appliquons sont les suivants : voir, juger, agir. Bien que la Maison des Familles dispose de très peu d'argent, en plus d'avoir des ressources humaines, elle a une âme. Les parents et les enfants font partie de la solution. L'intergénérationnel, ainsi que la participation de toutes les couches de la population, sont favorisés. Par exemple, l'idée de la cuisine collective qui s'est mise sur pied à la Maison des Familles n'est pas née dans un bureau, mais plutôt des besoins des femmes qui en avaient assez de faire à manger et qui manquaient d'argent à la fin du mois.

« L'autre est ma source », est la philosophie véhiculée par la Maison, dans le sens où nous croyons que « tout le monde peut se faire grandir ». Une autre grande force que j'ai identifiée réside dans la capacité de prendre soin de ses ressources, qu'elles soient humaines, matérielles ou issues du milieu. Ainsi, à la Maison des Familles de la Baie, le sentiment d'appartenance est très fort.

Finalement, un autre événement fut déterminant pour nous enraciner dans le choix de ne pas recourir aux programmes : le déluge de 1996. Beaucoup de familles ont vécu un stress très grand suite à cette catastrophe. Des parents ont perdu leur maison, leur quartier et même leurs enfants. Le gouvernement est arrivé et a demandé : « Madame Rasmussen, que voulez-vous ? » Je me suis alors demandée : « Que fera-t-on avec cet argent ? C'est bien beau, mais que fera-t-on si on ne le reçoit pas l'an prochain ? ». C'est pourquoi nous privilégions plutôt un financement de base récurrent pour répondre aux besoins des familles.

La Maison des Familles de la Baie constitue un de ces lieux de rassemblement où l'accueil, le respect et l'âme sont au rendez-vous. Les familles y sont au rendez-vous avec les familles!

Comprendre la diversité des pratiques

Extrait de la conférence donnée par Benoît Carrière, organisateur communautaire au CLSC Olivier-Guimond

On ne peut être contre la vertu..., mais l'enfer est pavé de bonnes intentions. Avant d'aborder le sujet de l'utilisation de programmes de prévention / intervention précoce, je vais tenter de situer la position d'un organisateur communautaire en CLSC. Je vous dis cela, mais en même temps, je me demande si c'est possible, parce qu'il y a tellement de choses qui influencent cette position. D'abord, ça dépend de qui initie et qui contrôle les priorités de l'organisation communautaire. Il y a des CLSC plus communautaires que d'autres. Nous sommes soumis à l'autorité des directions quant aux priorités d'intervention, qui elles sont soumises aux régies régionales

Un CLSC, c'est un centre local de services communautaires. Donc, l'organisation communautaire, pour avoir un sens, doit être collée à la réalité locale, que cela réfère à la paroisse, au quartier, à la ville ou à la MRC, il s'agit toujours d'un territoire d'appartenance, avec ses caractéristiques propres. De plus en plus, les CLSC sont coincés entre l'application de programmes qui viennent d'en haut. La santé et le curatif prennent de plus en plus de place. Certains déplorent que les CLSC n'aient plus grand-chose de communautaire à part les organisateurs communautaires.

L'organisateur communautaire ne veut pas se comporter en agent de projet du Ministère ou de la Direction de la santé publique. Notre mission, si je puis dire, c'est de renforcer le pouvoir des communautés locales et de respecter leur rythme de cheminement, ce qui demande un esprit critique. Il reste que l'organisation communautaire est définie comme suit dans les Pratiques d'action communautaire en CLSC:

L'action communautaire constitue un mode d'intervention qui vise ultimement à créer des conditions favorables à la santé [note : la santé est entendue ici au sens large, incluant le bien-être] dans un milieu dont elle cherche à soutenir le développement. Elle désigne une forme de support organisationnel ou professionnel qui consiste à sensibiliser, à structurer et à organiser un milieu pour que celui-ci apporte une solution collective à un problème perçu lui-même comme collectif.⁹

De façon globale, l'organisation communautaire [note : le terme organisation communautaire est ici synonyme d'action communautaire] s'appuie sur un processus éducatif, en ce sens elle mise sur la capacité des individus de percevoir et d'analyser leurs conditions de vie, d'adopter des pratiques pour les améliorer, et de développer des attitudes critiques envers les phénomènes sociaux; elle s'appuie aussi sur un processus d'ordre politique puisqu'elle implique une action collective et entraîne les énergies et les ressources de la communauté.¹⁰

Il faut, de plus, faire le lien avec la Politique de santé et bien-être qui oriente les priorités d'intervention. Celle-ci intègre l'aspect prévention auprès des clientèles vulnérables et lutte contre les inégalités en matière de santé et de bien-être.

On reconnaît que pour arriver à cela, il y a trois grandes catégories de pratiques :

- L'action sociale visant la transformation de rapports de pouvoir et le changement social en misant sur une large participation des personnes touchées par le problème.
- Le développement local visant la résolution de problèmes sociaux en misant par une auto-organisation et un auto-développement des membres d'une communauté locale « économiquement défavorisée ».
- La planification sociale visant la résolution de problèmes sociaux et l'amélioration de l'état de santé et des conditions de vie en faisant surtout appel à une expertise professionnelle, habituellement dans un établissement public.¹¹

C'est dans ce dernier champ de pratiques que se situent plusieurs programmes de prévention. Beaucoup d'organisateurs communautaires sont d'accord avec le contenu des programmes en santé publique, mais se questionnent sérieusement sur les impacts de ces programmes sur leurs pratiques et leur façon de travailler, par exemple leur autonomie professionnelle à titre d'organisateurs communautaires en CLSC. Alors, quand un représentant de la Direction de la santé publique (DSP) débarque chez vous avec son programme, on ne peut s'empêcher de penser à la publicité : « Aucun représentant n'ira chez vous et le montant restera toujours le même ». Comment faire atterrir un programme venant d'en haut ?

Prenons l'exemple du programme Naître égaux - Grandir en santé. C'est ce qu'on appelle un programme intégré, pré et postnatal, qui vise à réduire les inégalités sociales et relatives à la santé, et qui comporte à la fois des objectifs de promotion de la santé et de prévention. Celui-ci comporte une approche du genre écologique - la personne,

⁹ Source : FCLSCQ, «L'action communautaire», *Document de réflexion*, avril 1991, p. 4.

¹⁰ Source : Santé et société, «La promotion de la santé : concepts et stratégies d'action», Collection Promotion de la santé, cahier 2, 1988, p. 31.

¹¹ Source : *La réalisation de l'intervention*.

son milieu proche, la communauté - avec de multiples cibles et stratégies. Il s'adresse aux familles en difficulté.

Comment vulgariser le cadre théorique d'intervention de ce programme ou, en langage clair, comment le programme s'organise-t-il dans la vie de tous les jours ? C'est ça le défi : adapter le programme à la réalité locale. On ne peut appliquer comme ça quelque chose qui ne vient pas du milieu. Ça prend du temps. La concertation est la base et elle est intersectorielle; elle demande de s'adapter aux différentes façons de travailler et aux valeurs des intervenants. Il y a des chasses gardées. Il faut comprendre la diversité des pratiques et l'accepter ainsi que respecter la mission de chacun. Les conditions de réussite de l'action intersectorielle doivent être là. De plus, c'est une démarche à long terme qui demande des ressources humaines, matérielles et financières.

En conclusion : le CLSC exerce un leadership certain, notamment dans la mobilisation des partenaires de re-

joindre les familles dès la période prénatale ou encore dans l'offre de services professionnels soutenus et personnalisés. Cela suppose une adhésion claire de la direction de l'établissement. Celle-ci est essentielle pour soutenir, jour après jour, année après année, l'investissement de ressources en prévention, les changements de pratiques et les multiples collaborations avec le milieu.

Mais la prévention et la mobilisation du milieu passent par la réponse aux nécessités de base. Le CLSC et les autres acteurs impliqués dans la concertation doivent partager la même vision de la situation, qui n'est pas toujours celle des programmes développés dans la pratique de la planification sociale. Il est à souhaiter que l'arrimage se fasse entre le local et le régional, autour d'une concertation et de buts communs, plutôt qu'autour de programmes qui font que les liens entre les organisations concernées et le CLSC se brisent avec les nouvelles programmations de santé publique.

Échanges et discussions avec la salle

Un appel à la vigilance est lancé pour identifier les objectifs réels des programmes, également pour ne pas perdre ses mots, son langage, ses façons de faire même si les termes des programmes sont aussi utilisés par les organismes. Il revient aux organismes communautaires, c'est une responsabilité qui leur incombe, de montrer des alternatives. Si les cases sont remplies comme les responsables des programmes le souhaitent, ils concluront que leurs programmes fonctionnent, mais si des commentaires sont exprimés, ils réaliseront que tout ne tourne pas rond. Si certaines des exigences des programmes ne sont pas remplies par les organismes communautaires, ils pourront conclure que celles-ci ne sont pas utiles ou inapplicables. Un argumentaire commun pourrait notamment être développé face à certaines situations.

Il ne faut pas oublier que le recours à des programmes ciblés qui stigmatisent, qui étiquettent, qui morcellent, nécessitera, une fois les personnes morcelées de la sorte, de recoller les morceaux pour revenir à une approche globale. Ce type d'approche ne cible pas une situation spécifique, mais la voit dans son ensemble. Elle impose de poser des choix de société en agissant sur les causes structurelles de la pauvreté, en créant des emplois décents et des milieux de vie adéquats.

Cependant, le choix de ne pas recourir à des programmes implique, pour les organismes communautaires, d'obtenir un financement de base suffisant. Pour cela, la reconnaissance de l'action communautaire autonome par un financement adéquat est nécessaire. Sinon, le financement par programmes équivaut à répondre à des demandes de services.

Il est possible de dire oui à l'évaluation, mais avec des outils propres aux organismes communautaires et sur leurs propres bases. Les bailleurs de fonds demandent de plus en plus une évaluation qui n'est pas nécessairement une évaluation par résultats. Cependant, c'est cette dernière qui est promue par beaucoup de consultants externes. D'autres modes d'évaluation sont aussi possibles, par exemple, une évaluation qui rend compte réellement du travail qui est fait auprès des familles. Une évaluation participative, où les organismes et les personnes sont en contrôle de l'évaluation du début à la fin, est un des modes qui pourrait être souhaitable. Des outils de références sur l'auto-évaluation ont déjà été produits et sont cités en références¹³.

Au-delà de toutes considérations, la famille et tous ses membres sont ce qu'il y a de plus important. Il s'agit d'apprendre avec eux, de s'occuper de leurs besoins, de les

¹² Ces conditions sont au nombre de cinq : 1) orientations et buts en commun; 2) structure de fonctionnement souple et efficace; 3) climat d'ouverture et de confiance; 4) implication réelle des partenaires, y compris des familles; et 5) parti pris pour des actions concrètes.

¹³ Louise Gaudreau et Nicole Lacelle, *Manuel d'évaluation participative et négociée*, Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB), Coalition des TROC, Centre de formation populaire (CFP) et Service aux collectivités de l'UQAM. Yves Jalbert, Lyse Pinault, Gilbert Renaud et Ricardo Zuniga, Epsilon: *Guide d'auto-évaluation des organismes communautaires*, COCQ-Sida.

observer, mais aussi de les écouter. Observer les personnes et les écouter sont aussi des façons de croire en elles. Au-delà des contraintes des bailleurs de fonds, il est nécessaire d'entendre leurs besoins, tant ponctuels que fondamentaux. Les bailleurs de fonds peuvent, eux aussi, s'adapter.

Surtout, il est important de ne pas juger : les personnes, même aux prises avec les problèmes, vont avoir les solutions. Avoir recours aux programmes pour obtenir une aide financière permet-il de répondre réellement aux besoins des personnes ? Attention à ne pas se disperser, à aller chercher n'importe quoi à n'importe quel prix, et à

créer de nouveaux besoins ! La question la plus importante serait la suivante : comment répondre aux besoins des familles à partir de ce qu'elles sont ?

Un cadre de reconnaissance des organismes communautaires famille est aussi cité comme un outil pouvant être intéressant. Il s'agit d'une étape que les organismes du secteur Famille ont déjà réalisée. Si on sait se définir, on sait d'où l'on vient et on risque moins de se retrouver ailleurs. Il est également utile de s'assurer de pratiques démocratiques au sein des groupes. Qui présente les besoins? Des experts ou les familles? Si le pouvoir est laissé aux familles, cela préviendra les dérapages.

Ateliers intersectoriels

La seconde série d'ateliers avait pour objectif d'explorer les diverses positions possibles face aux programmes d'intervention précoce et leurs conséquences pour les personnes et les groupes

Synthèse des ateliers

La seconde série d'ateliers visait à amener les participantEs à se situer face aux programmes d'intervention précoce et à envisager des pistes d'action possibles. D'entrée de jeu, le schéma suivant¹⁴, représentant le modèle théorique à la base des programmes d'intervention précoce, a été présenté aux participantEs :

Note: L'équation ci-dessus renvoie à une formule utilisée par les tenants de l'approche écologique. Elle part du principe que le «P» correspond à l'incidence d'un problème et que, pour intervenir sur ce dernier, il est nécessaire d'établir un savant dosage. Cet équilibre cherche à réduire les «facteurs de risque» (situés au numérateur), c'est-à-dire tous les éléments pouvant contribuer à favoriser l'apparition d'un problème (par exemple, consommation de drogues et d'alcool, désordres physiologiques, isolement des personnes, etc.). Au dénominateur, l'«augmentation des facteurs de protection» vise à faire en sorte que la personne puisse mieux s'adapter dans un environnement donné (par exemple, en favorisant le développement de compétences, la création d'un réseau de soutien, etc.).

Ensuite, on a invité les personnes à répondre aux questions suivantes : 1) Où vous situez-vous par rapport à l'équation représentée dans ce schéma ? 2) Où est-ce que cela peut mener (les enjeux et les impacts) ? 3) Quelles sont les solutions possibles ?

À propos de l'équation proposée, les réactions sont plutôt partagées. On souligne à plusieurs reprises qu'elle ne rend pas compte de la réalité en parlant en terme de «problème» plutôt que de «personnes» ayant des besoins. Les organismes communautaires ne se reconnaissent pas dans cette façon de schématiser la réalité. Il existe également un malaise par rapport au fait de parler en terme de «facteurs de risque» et par rapport à l'étiquetage des personnes ciblées par les programmes qui en résulte. On reconnaît cependant qu'il existe une tendance au sein du milieu communautaire d'adopter de plus en plus le langage utilisé par les programmes et on souligne la nécessité pour ce milieu de faire valoir son propre langage.

De façon générale, les organismes communautaires situent leur travail du côté des «facteurs de protection», en ayant une approche et des pratiques qui partent d'un préjugé favorable et qui reconnaissent les compétences des personnes. On souligne aussi le fait que, de tels modèles théoriques rendent compte d'une médicalisation de plus en plus importante des approches et une spécialisation plus grande des ressources au sein des organismes. Cela a pour effet, notamment, d'entraîner un certain désinvestissement de la part des bénévoles.

¹⁴ Tiré de : Presky, J. (1991), Prevention : the Critical Need., USA, Springfield (Missouri), Éd. Burrel Foundation et Paradigm Press.

Bien que le travail des organismes communautaires soit davantage reconnu qu'il ne l'était avant, leur recours à du financement par programme (en l'absence d'un financement de base), menace leur autonomie. Le modèle écologique à l'origine de certains programmes entraîne un plus grand contrôle de l'État, à la fois sur les organismes et sur les personnes. À ce titre, les organismes peuvent être utilisés comme porte d'entrée dans l'intimité des familles et des individus.

Le modèle théorique pose également problème en matière d'évaluation des résultats. Les organismes sont davantage portés à évaluer leurs activités sur un mode qualitatif et se reconnaissent peu dans les modes d'évaluation proposés par les programmes. En effet, comment mesurer précisément ce que les personnes vivent intérieurement et qui, souvent, leur est difficile ou impossible de communiquer? On suggère, à cet effet, que les organismes communautaires devraient concevoir leurs propres outils d'évaluation et que les personnes qui les fréquentent devraient être directement impliquées dans ce processus. Les regroupements et les organisations nationales pourraient être impliqués dans la production d'outils pour les groupes ou la diffusion de ceux qui existent déjà.

Finalement, les ateliers ont permis aux participantEs d'exprimer le besoin d'approfondir encore davantage les fondements théoriques à l'origine des programmes. On souhaite vivement que le Groupe d'étude critique sur la prévention précoce, qui a produit un premier document fort apprécié¹⁵, poursuive ses travaux. Aussi, d'autres documents de ce type devraient circuler au moment de l'instauration des programmes pour permettre aux groupes concernés d'en faire une analyse et d'élaborer un discours critique. On souhaite également qu'un inventaire des stratégies de «résistances» pratiquées dans certains groupes soit réalisé afin que d'autres groupes puissent s'en inspirer pour élaborer leurs propres pratiques de résistance. Ces dernières peuvent notamment être de l'ordre de l'aménagement ou de l'adaptation des évaluations et des rapports. Elles pourraient mener au développement de stratégies communes et d'arguments à l'effet que les programmes sont incomplets en raison d'éléments précis qui devraient y être ajoutés.

Sommaire des recommandations exprimées

 Que les regroupements analysent et élaborent des stratégies collectives de négociation qui permettent aux

- groupes de se recentrer davantage sur leur mission;
- Que les regroupements critiquent publiquement les programmes d'intervention précoce;
- Informer davantage les groupes de base sur les fondements de l'intervention précoce;
- Développer davantage de liens entre les groupes Jeunesse et les groupes Famille, entre autres, pour qu'il y ait une meilleure concertation et une meilleure solidarité:
- S'adjoindre le support des familles et des personnes ciblées par les programmes pour défendre les pratiques et les approches du communautaire;
- Que le Groupe d'étude critique continue à travailler sur le dossier de l'intervention précoce et produisent d'autres documents comme la Synthèse des discussions:
- Entreprendre une recherche-action pour faire valoir les façons de faire du communautaire et questionner le modèle écologique;
- Favoriser une meilleure articulation entre les concepteurs de programmes et ceux qui les appliquent;
- Être vigilant (pour les familles et les organismes) face à la menace d'un plus grand contrôle de l'État dans la restructuration des services en santé et services sociaux;
- Mieux définir la complémentarité des organismes par rapport au réseau (i.e. identifier les endroits où le réseau ne peut agir et où les organismes le peuvent);
- Concevoir un mode d'emploi pour remplir les demandes du programme Soutien aux organismes communautaires (SOC) de la même façon tout le monde;
- Multiplier les occasions de réflexion (colloques, formations, séminaires, etc.);
- Concevoir et diffuser dans les organismes des outils d'évaluation de leurs propres pratiques en réponse aux modes d'évaluation imposés par les bailleurs de fonds;
- Faire et diffuser un inventaire des pratiques de résistance qui ont cours dans le milieu communautaire afin d'améliorer la cohérence et la mobilisation;
- Faire et diffuser un recensement des programmes d'intervention précoce qui sont utilisés par les groupes¹⁶;
- Étendre les recherches qui se penchent sur des phénomènes de la délinquance à d'autres milieux que les milieux défavorisés;
- Revendiquer un moratoire sur les nouveaux programmes d'intervention précoce;
- Poursuivre la bataille pour la reconnaissance et le financement des organismes d'action communautaire autonome.

¹⁵ Voir annexe du présent document.

¹⁶ La firme Synopsis a déjà réalisé un travail similaire en publiant deux documents. Le premier, intitulé État de situation des organismes communautaires intervenant auprès des familles. Ministère de la Famille et de l'Enfance., a été réalisé en octobre 2000. Le second, réalisé en mars 2002, s'intitule Portrait des interactions des régies régionales et du MSSS avec les organismes communautaires : synthèse des cadres de référence et des pratiques.

Extrait du mot de clôture

Prononcé par Marie Rhéaume de la Fédération des unions de famille (FUF) au nom du comité organisateur du colloque

Le colloque pour lequel nous venons de passer ces deux journées ensemble posait essentiellement la question suivante : l'intervention précoce mène-t-elle nécessairement à la prévention féroce ? Sans viser l'obtention de réponses nettes et précises à cette interrogation, le comité organisateur de l'événement a quand même voulu permettre à ceux et celles d'entre vous qui travaillent au quotidien avec les personnes d'accéder à davantage d'information et d'outils pour se faire une tête sur la question. Nous espérons que le colloque vous aura permis de partir d'ici avec un meilleur bagage de connaissances et d'opinions.

Si on en croit les échanges qui ont eu lieu au cours de ces deux journées, plusieurs d'entre vous sont préoccupés de la prolifération actuelle des programmes d'intervention précoce et des enjeux qui y sont associés, tant pour les personnes que pour les organismes qui sont interpellés par eux. Parmi ces enjeux, vous avez nommé, et avec raison, l'éternelle question de la reconnaissance et du financement des organismes, qui, s'il était

adéquat et récurrent, leur permettrait une plus grande marge de manœuvre en regard des programmes. Nous avons entendu votre volonté d'agir et nous la recevons comme une preuve qu'il est non seulement possible, mais essentiel de faire entendre un autre discours que celui qui tend à faire porter la responsabilité des problèmes par les individus plutôt que de s'attaquer aux causes structurelles de la pauvreté. Les nombreuses pistes d'actions que vous avez proposées nous montrent que des solutions sont à notre portée, dans la mesure où elles seront élaborées et entreprises collectivement.

Au nom du comité organisateur, je tiens à vous remercier d'être venus en si grand nombre pour enrichir de vos expériences les discussions autour de l'intervention précoce. Sans le point de vue de ceux et celles qui sont en contact direct et quotidien avec les personnes qui subissent les effets dévastateurs de la pauvreté, nous croyons que toute recherche de solutions viables pour améliorer les conditions de vie de ces personnes serait illusoire.



Synthèse des discussions

Groupe d'étude critique sur la prévention précoce (enfance, jeunesse, famille)

Mise en contexte

Au mois de juin 2000, le ministre Baril annonçait un budget de 22 millions de dollars s'échelonnant sur trois ans afin de développer le dernier-né des programmes d'intervention préventive visant à soutenir les jeunes familles en difficulté. Ce programme prévoit réaliser le suivi de 3 000 familles québécoises dont les mères sont âgées de 19 ans et moins, qui ont une histoire marquée de consommation de services sociaux, qui vivent des problèmes de toxicomanie, de santé mentale et un niveau de détresse psychologique important. Le programme assurera un suivi durant une période de cinq années, de la grossesse jusqu'à l'entrée à l'école.

Même si le titre du programme s'appelle Soutien aux jeunes parents, celui-ci a la prétention de prévenir la reproduction intergénérationnelle de difficultés importantes d'adaptation sociale auprès d'une population présentant un risque élevé. Justifiés par des résultats de recherches antérieures, les promoteurs du programme sont persuadés qu'ils peuvent prévenir, dès la grossesse, les comportements d'inadaptation sociale des futurs adolescents. Essentiellement, c'est à l'aide d'un suivi intensif des jeunes mères (une rencontre par semaine) assumé par une intervenante du CLSC impliquée dans une équipe interdisciplinaire, que l'on compte atteindre les objectifs de ce programme. Les responsables du projet veulent rejoindre 3 000 familles à risque. Ce nombre est justifié pour satisfaire les ambitions méthodologiques de la recherche à l'aide d'une cohorte significative au niveau quantitatif. Cependant, pour cette catégorie d'âge, l'ensemble des naissances sur le territoire du Québec atteint à peine ce chiffre. Donc, toutes les mères de moins de 19 ans seraient susceptibles d'être visées par ce programme.

Tel que décrit, le programme de Soutien aux jeunes parents comporte de nombreux axes d'intervention : le développement des enfants, les habilités parentales, l'intégration sociale, l'intégration à l'emploi, la cessation d'habitudes de vie non appropriées, l'alimentation, la violence conjugale, le logement, le revenu, l'alphabétisation, l'éducation, etc. Le cadre conceptuel du programme repose sur ce que les

promoteurs appellent « l'épidémiologie du développement », « l'approche écologique » et d'approches préconisant « l'apprentissage social », « l'attachement » et la « promotion de la santé ». La philosophie de ce cadre est définie comme étant une « approche globale spécifique ».

Pour réaliser tous ces objectifs, le modèle d'intervention se veut interdisciplinaire et intersectoriel tout en se réclamant de l'approche communautaire. Différents programmes d'intervention précoce ont été mis sur pied sur une base expérimentale tout d'abord aux États-Unis, puis ensuite au Québec. Au début des années 90, le rapport Bouchard, *Un Québec fou de ses enfants*, met en lumière l'importance de se préoccuper de la petite enfance particulièrement dans les quartiers les plus pauvres. Ce rapport soulève l'enthousiasme et mobilise de nombreux acteurs. Tous s'accordent avec l'objectif de se préoccuper du développement des enfants. Les propositions d'une intervention précoce, intensive, accessible, continue et intégrée du MSSS s'insèrent dans la volonté de mettre en place un « continuum de services » dès la petite enfance.

C'est dans ce contexte que les organismes communautaires ont été mis à contribution. Les invitations se sont multipliées à participer à des projets tels que PACE de Santé Canada, 1-2-3 GO! de Centraide, Naître égaux et grandir en santé (NEGS) de la Direction de la santé publique, Mères avec pouvoir (M.A.P.). Dans ce contexte foisonnant de projets et de modèles d'intervention, il était difficile d'obtenir une vision d'ensemble de la situation et de développer un regard critique sur les fondements de l'approche de prévention précoce; la quasi unanimité des intervenants rendant difficile l'expression des points de vue différents et divergents.

Une série d'études longitudinales¹ ont été publiées au cours des dernières années sur les risques d'inadaptation des individus. Elles visent généralement à justifier des interventions précoces et intensives auprès de groupes ciblés

¹ Voir à ce sujet : Tremblay, R. E., Vitaro, F., Bertrand, L., Leblanc, M., Beauchesne, H., Boileau, H., M. et L. David. 1992. « Parent and child training to prevent early onset of delinquency. The Montréal longitudinal-experimental study ». Dans J. McCord et R. E. Tremblay (dir.). *Prevention deviant behavior from birth through adolescence : Experimental approaches*, p.117-138. New York : Guilford Press; Patterson, G. R., Reid, J. B. et T. J. Dishion. 1992. Antisocial boys. Eugene Oregon : Castalia; McCord, J. 1978. « A thirty-year follow-up of treatment effects ». *American Psychologist*, no 33, p. 284-289; Farrington, D. P., Ohlin, L. E. et J. Q. Wilson. 1986. *Understanding and Controling Crime : Toward a new strategy*. New-York : Springer-Verlag; Farrington, D.P., *Les signaux précoces de l'agir délinquant fréquent*. Cambridge : Institut de criminologie, 1986.

de la population qui seront ensuite suivis et évalués, avec leur consentement, sur des périodes de 10, 20 et même 30 ans. Les actions préventives sont surtout centrées sur le développement des compétences de l'enfant ainsi que des parents (surtout les mères) et l'accessibilité à des ressources d'appoint (ex. : groupe de soutien aux parents, ateliers de stimulation précoce, halte-garderie, etc.).

En fait, ces études insistent principalement sur l'identification des facteurs individuels et familiaux pour prévenir les risques d'adoption de comportements déviants de la part des parents mais surtout des enfants, ces futurs adolescents. Ces recherches prévoient rarement des actions pour améliorer les conditions de vie des personnes; l'accès à des logements décents ou des emplois permanents et bien rémunérés. Les facteurs retenus pour expliquer les comportements déviants se résument à faire porter, en bout de ligne, la responsabilité des problèmes sur les jeunes et leur famille.

Voulons-nous être complices de ce type d'actions ou de ces voies de recherche ? Comment exercer notre vigilance ? Quelles sont les limites de ces initiatives qui nous sont présentées pour le mieux-être des personnes ?

Le « surciblage » et l'intensité de l'encadrement du programme de Soutien aux jeunes parents annoncé par le ministre a contribué à nous alerter. La crainte que les programmes d'aide aux familles finissent par devenir des programmes de contrôle social nous a amenés à vouloir mieux comprendre les fondements théoriques qui soutiennent ces programmes. Au-delà de notre inquiétude face à un seul programme, notre questionnement tend à s'appliquer à l'ensemble des programmes ciblés qui s'inscrivent sensiblement dans la même perspective et ce, même s'il existe des différences de degré dans les modalités de contrôle social mises en place.

C'est pourquoi, nous avons formé le Groupe d'étude critique sur la prévention précoce en décembre 2000. Ce groupe fut mis sur pied à la suite d'une demande formelle de deux regroupements provinciaux d'organismes communautaires familiaux (FAFMRQ, FUF), d'un regroupement régional d'organismes familiaux (ROCFM) et d'un regroupement provincial d'organismes communautaires jeunesse (ROCAJQ) auprès de Michel Parazelli de l'École de travail social de l'UQAM qui avait déjà étudié de facon critique ce type d'approche en ce qui regarde les services sociaux canadiens². Se sont ajoutés à lui, trois autres collègues qui ont accepté de s'impliquer dans la démarche, Jacques Hébert, Michèle Bourgon et François Huot de l'École de travail social (UQAM). La demande consistait en une offre de collaboration avec des chercheurs-res universitaires dans le but d'étudier les fondements théoriques et les conséquences socio-politiques de l'approche d'intervention préconisée par Richard E. Tremblay particulièrement en ce qui regarde le projet Soutien aux jeunes parents appuyé alors par le MSSS et devant s'implanter dès avril 2001 au Québec³.

Compte tenu de la quasi-absence de point de vue critique public en ce domaine, les déléguées de ces regroupements ont cru bon de consacrer du temps pour l'analyse de cette approche afin de développer une argumentation solide et critique dans la perspective d'une éventuelle intervention publique.

Huit rencontres eurent lieu de décembre 2000 à janvier 2002. Ces rencontres ont permis :

- d'identifier les fondements épistémologiques et théoriques de l'approche préconisée par M. Tremblay ainsi que celles s'inspirant ou se réclamant aussi de l'écologie du développement;
- d'identifier un certain nombre de conséquences politiques associées à ce type d'approche sur les mères, les jeunes, les organismes communautaires, le type de développement social induit et sur le statut de l'expert et des services :
- développer une stratégie d'argumentation critique face à ce type d'approche;
- de soupeser les difficultés qui se présentent dans le milieu des organismes familiaux pour développer un point de vue critique face à ce type d'approche;
- de mieux définir les éléments d'une stratégie d'intervention publique critique face à ce type d'approche.

Ce texte rassemble, sous la forme d'une synthèse, les résultats d'analyse issus des discussions collectives au sein du groupe pendant une année. Il s'agit donc d'un texte dont le rôle est de déclencher un débat à l'aide de réflexions critiques face aux fondements et aux conséquences politiques des programmes de prévention précoce tels qu'ils sont présentés par les diverses institutions publiques. Ce document est structuré en trois parties. La première traite des fondements théoriques et épistémologiques des approches de prévention précoce s'inscrivant ou s'inspirant du courant de l'écologie du développement. La seconde partie expose les diverses conséquences politiques que ces programmes peuvent avoir sur les mères, les jeunes, les pratiques des organismes communautaires famille et jeunesse ainsi que sur les pratiques démocratiques en général. Finalement, la troisième section aborde la question des stratégies pour le développement d'une argumentation critique.

Afin de mettre le lecteur et la lectrice en situation, voyons un extrait d'un rapport de recherche s'inscrivant dans une perspective psychoéducative de l'écologie du développement :

² Voir Parazelli, M. 1995. « De la pauvreté traitée comme une maladie ». Le Monde diplomatique, no 501 (décembre), p. 25.

³ Voir l'article de Tremblay en rapport avec ce projet : Tremblay, R.E. 2000. « L'origine de la violence chez les jeunes ». *Isuma*, automne, p. 10-16.

Les comportements antisociaux constituent un des problèmes parmi les plus complexes auxquels doit faire face une société. Ces comportements, en plus de détruire l'ordre social, nuisent autant au bien-être des victimes et de leur entourage qu'à celui des délinguants et leur entourage. L'individu qui agresse, vole ou détruit la propriété d'un concitoyen porte atteinte à la qualité de vie de ce dernier aussi bien qu'à sa propre famille, ses amis et lui-même. Plusieurs tentatives ont été faites pour modifier le comportement des adolescents délinquants depuis plus d'un siècle (Mennel, 1973), mais les objectifs visés sont rarement atteints (Empey, 1978; Farrington, Olhin et Wilson, 1986; Jesness, 1975; LeBlanc, 1983; Lipton, 1975; Tremblay, 1983). Devant ces échecs relatifs, certains ont tenté d'identifier l'origine et le

développement des comportements antisociaux. L'ensemble de ces travaux montrent que les adolescents et les adultes qui manifestent des comportements antisociaux avaient généralement dès l'enfance des comportements aberrants (Huesmann et al 1984; Loeber et Dishion, 1983; Robins, 1978; West, 1982). [...] Les facteurs, au cours de l'enfance, permettant de prédire la délinquance à l'adolescence et à l'âge adulte sont au moins de quatre ordres : biologiques, relationnels, environnementaux et comportementaux. Il est relativement clair que l'héritage génétique et les conditions périnatales créent chez certains individus des conditions neurophysiologiques propices au développement de comportements agressifs et anti-sociaux (Cadoret et Gath, 1980; Mednick et al, 1984; Tremblay, 1988).4.

1. Fondements théoriques et épistémologiques

Au niveau théorique

L'intervention de prévention précoce de la violence des jeunes préconisée par Tremblay⁵ s'inscrit dans un courant nord-américain très implanté au Canada et aux États-Unis appelé « écologie du développement ». Il existe certaines variantes de ce courant que ce soit dans le domaine de la santé publique et de la promotion de la santé, en service social et en psycho-éducation. L'un des chefs de file de ce courant théorique est l'américain Urie Bronfenbrenner⁶. Il est représenté par d'autres chercheurs au Québec dont plusieurs se réclament de l'écologie humaine et sociale⁷. L'écologie du développement tente d'harmoniser les deux écologies (humaine et sociale) c'est-à-dire, les apports de la psychologie béhavioriste⁸ (micro et méso-système) avec les niveaux macrosystémiques de l'analyse sociologique

(exo et macro-système). On découpe le concept d'environnement en systèmes et sous-systèmes dans une logique d'addition en pelures d'oignon. Chaque sous-système étant en interrelation entre eux, il importe de les décrire tous de façon à obtenir un point de vue global sur les mécanismes du développement humain⁹.

Le désir scientifique étant ici d'acquérir une « vision globale » de ce développement. Comment ? En identifiant des schémas d'interactions comportementales (à chacun des sous-systèmes) favorisant ou non ce développement par l'étude des facteurs de risque et des déterminants environnementaux. C'est pourquoi, dans cette logique, il est capital de travailler avec des cohortes à long terme (étude longitudinale) en « milieu naturel » afin de démon-

⁴ Tremblay, R. E. et P. Charlebois. 1988. *La prévention du développement de comportements antisociaux chez des jeunes garçons agressifs : Effets observés à la fin de l'intervention*. Groupe de recherche Inter-universitaire sur la prévention de l'inadaptation psycho-sociale. Montréal : Université de Montréal. p. 1-3.

⁵ Monsieur Tremblay est professeur au département de psychologie à l'UDM et son centre de recherche, le Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP) (http://www.grip.umontreal.ca/entree_ie4.html) est aussi en lien avec l'Hôpital Sainte-Justine.

⁶ Bronfenbrenner, U. 1992. « Évolution de la famille dans un monde en mutation ». Apprentissage et Socialisation, vol. 15, no 3, p. 181-193.

Précisons que la distinction qui existe entre l'écologie humaine et sociale réside principalement dans l'échelle d'observation et d'intervention. L'écologie humaine est issue de la sociologie urbaine datant du début du XX° siècle (École de Chicago) et elle étudie les rapports entre les comportements des citadins et les caractéristiques de leur milieu à partir du modèle biologique : « L'unité d'analyse est la collectivité des agrégats et non pas les comportements individuels ». Quant à l'écologie sociale, elle est issue de l'écologie humaine et c'est surtout en psychologie qu'elle s'est développée : « Contrairement à l'écologie humaine, l'écologie sociale s'intéresse aux comportements individuels des membres d'un milieu. L'objet d'étude est, d'une part, l'interaction immédiate et le caractère réciproque ou mutuel de cette interaction entre les individus et, d'autre part, la description des éléments du milieu qui sont présents et influencent la nature de ces comportements individuels. C'est parce que l'unité d'analyse est le comportement individuel qu'on nomme aussi « écologie béhavioriste » cette partie de l'écologie ». Tirée de Tessier, R. (dir.). 1989. *Pour un paradigme écologique*. Montréal : HMH, p. 66.

⁸ Appelée aussi « approche cognitivo-béhaviorale » dans les Centres Jeunesse particulièrement. Voici la définition du béhaviorisme tirée de l'Encyclopédie Encarta que l'on retrouve sur le site de *Chaos data exchange* (http://www.ping.be/chaosium/psybehavior.htm) : « Mouvement de psychologie qui préconise l'utilisation de procédures expérimentales pour étudier les mécanismes psychiques à travers le comportement, considéré comme une réponse à l'environnement (ou aux stimuli). La conception béhavioriste de la psychologie plonge ses racines dans les études sur l'associationnisme des philosophes britanniques. Elle est également dérivée de l'école américaine de psychologie du fonctionnalisme et de la théorie darwinienne de l'évolution, qui, l'une comme l'autre, mettent en relief la façon dont les individus s'adaptent à leur environnement ». Pour une autre définition du béhaviorisme : http://www.cma.cuslm.ca/RGervais/ed2204/plan/document/behav.htm

⁹ Voir le schéma en annexe intitulé, Le modèle écologique : L'écosystème (d'après Bronfenbrenner, 1979).

trer la constance objective des comportements prévus par l'identification des facteurs de risque. Ces facteurs de risque sont aussi conjugués à des déterminants environnementaux afin de repérer les contextes à risque au sein des milieux de vie de ces familles pouvant compromettre le développement de la personne (à l'image des recherches à long terme sur des écosystèmes par exemple, une forêt infestée par la tordeuse d'épinettes¹0). L'enjeu scientifique étant aussi de prévoir à long terme les comportements de populations spécifiques à l'aide de modèles. Ainsi, ont été identifiés les risques importants dans l'environnement des jeunes occidentaux : pauvreté, monoparentalité, divorce, sous-scolarisation (source : note 6).

Au niveau épistémologique

Les fondements épistémologiques de ce courant théorique s'apparentent au positivisme élaboré au XIXe siècle et calqué sur les sciences naturelles. Le chercheur positiviste (du latin, positivus : « qui repose sur quelque chose »)11 affirme que seules les choses ou objets observables sont dignes d'être considérés par la science à l'aide de méthodes soumettant ces choses à l'expérience pouvant être reproduites dans d'autres milieux. Il faut s'en tenir aux faits et à leurs relations sans jamais les dépasser : « La seule expérience étant celle des sens, la connaissance psychologique de l'homme se ramène à la physiologie »12. On cherche des preuves empiriques pouvant démontrer l'existence de lois régissant le développement humain ou, à tout le moins, la présence de modèles quasi-universels de comportements. En ce sens, l'écologie du développement ne considère que les comportements visibles comme unités d'observation (attitudes, aptitudes, gestes, réactions, consommations, etc.). C'est pourquoi, ses tenants vont parler de compétences parentales (comportements ou habiletés techniques) et non de transmission normative spécifique à la parentalité c'est-à-dire les valeurs ainsi que les normes qui donnent un sens et des points de repère à la vie en société. Tout ce qui relève du sens, de la symbolique, de l'introspection, de la transmission et des dimensions abstraites et invisibles du lien social, de la construction identitaire ou encore des aspects relationnels inconscients est ignoré.

Les conditions de vie et les enjeux socio-politiques sont souvent évoqués comme facteurs macrosystémiques additionnels et non pas comme causes des difficultés parentales car il ne s'agit pas d'unités d'observation concrètement maîtrisables¹³. On identifie alors les risques associés aux comportements des individus qui favoriseraient l'incompétence parentale. Les méthodes quantitatives permettent d'établir des corrélations entre plusieurs variables obtenues entre autres par des tests de salive, du taux de stress parental et même des tests psychiatriques. Ces calculs prétendent identifier des prédicteurs (probabilité de survenue d'un événement non désirable) de mauvais traitements ; le but ultime étant de trouver des outils standards de dépistage¹⁴.

Dans le champ de l'intervention en centres jeunesse, on retrouve aussi une pratique normalisante s'inspirant d'une vision positiviste du développement humain à l'adolescence. Rappelons que le béhaviorisme vise la modification des comportements¹⁵ et que, pour ce faire, ses tenants ont quand même besoin de donner un sens aux comportements afin de le transmettre aux jeunes auprès de qui ils interviennent. Toutefois, leur rapport positiviste au sens des conduites humaines fait en sorte d'en fixer l'existence sur les comportements observables euxmêmes et d'en « chosifier » en quelque sorte la nature abstraite ou idéelle. Par exemple, un fort courant de psychoéducation se réclamant de l'approche cognitivobéhaviorale s'intéressera au sens que le jeune attribue à son comportement afin que ce dernier apprenne à faire coïncider son interprétation avec celle de l'intervenant. Implicitement, ce dernier prétendrait aussi détenir le savoir psychoéducatif nécessaire pour établir la bonne interprétation d'un comportement sain. Il s'agit alors d'un dogmatisme professionnalisé sans débat sur les normes véhiculées implicitement.

Ce positivisme de l'écologie du développement pose plusieurs questions d'ordre éthique et politique car il s'agit d'un usage scientiste¹⁶ de la démarche scientifique en sciences humaines. C'est-à-dire une pratique scientifique prétendant détenir la Vérité et les solutions grâce aux découvertes favorisées par le recours à ces méthodes qui se di-

¹⁰ « Une image vaut mille mots ». Pour apprécier rapidement la comparaison environnementale avec la prévention précoce, voir le site suivant : http://www.nrcan.gc.ca/dmo/susdev/target3f.htm

¹¹ Sillamy, Norbert (dir.). 1980. *Dictionnaire encyclopédique de psychologie*, p. 911. Paris : Bordas.

¹² Sillamy, Norbert (dir.). 1980. Dictionnaire encyclopédique de psychologie, p. 911-912. Paris : Bordas.

¹³ En effet, certains chercheurs vont évoquer les contraintes politiques et économiques pouvant favoriser l'incompétence parentale. Toutefois, malgré la présence d'un discours politique, ces considérations n'interviennent habituellement pas dans leur devis de recherche qui demeure axé sur l'étude des comportements individuels et sociaux.

¹⁴ Pour deux exemples de ce type de recherche : Bouchard, C. et E. Desfossés. 1989. « Utilisation des comportements coercitifs envers les enfants : stress, conflits et manque de soutien dans la vie des mères ». *Apprentissage et Socialisation*, vol. 12, no 1, p. 1928. Et Lacharité, C., Éthier, L. S. et G. Couture. 1999. « Sensibilité et spécificité de l'Indice de stress parental face à des situations de mauvais traitements d'enfants ». *Revue canadienne des sciences du comportement*, Vol. 31.

¹⁵ Voir le site sur l'Association scientifique pour la modification du comportement : http://pages.infinit.net/gtweb/f1.html

¹⁶ Selon le *Dictionnaire francophone en ligne*, le scientisme signifie : « Attitude intellectuelle, tendance de ceux qui pensent trouver dans la science la solution des problèmes philosophiques ». Et, selon le *Quid.fr.* : « Croyance en la possibilité d'atteindre des certitudes absolues par l'expérimentation et le raisonnement scientifique ».

sent « objectives ». Cette prétention scientiste est contestée depuis que les phénoménologues¹7 ont montré la complexité accrue des démarches scientifiques lorsqu'il s'agit de l'être humain car cet objet a la « fâcheuse habitude » de parler et de construire du sens à propos de lui-même compliquant ainsi l'interprétation des données de façon objective.

Mais, par ailleurs, et de manière apparemment paradoxale, puisque opposée à la perspective explicative, vouloir étudier le phénomène humain sans prendre en considération le sens particulier d'une manifestation pour celui qui l'exprime, c'est procéder à la réduction de la personne humaine à un statut proche de l'animalité puisque d'emblée, on entend placer hors jeu, hors étude certaines de ses particularités parmi les plus spécifiques et qu'on refuse a priori de tenir compte de leur émergence évolutive qui, sur certains plans, éloigne l'homme de l'animal¹⁸.

L'usage scientiste adopté par le regard positiviste de l'écologie du développement opère une réduction simpliste du phénomène humain étudié. Il recherche le consensus et l'harmonie en niant les conflits qui existent entre groupes sociaux. En fait, il s'agit plus d'une morale de l'éducation parentale entretenant une forme d'autoritarisme datant du XIX° siècle et visant à combler le sentiment de chaos actuel qui laisse croire à une absence de valeurs (l'anomie). À voir cette perspective se développer davantage, on peut se demander : « À quand les certificats pour pouvoir procréer ? ». Et, « À quand les centres d'accueil pour enfants 0-3 ans ? ».

2. Conséquences politiques sur les mères

Par ses fondements, l'approche de l'écologie du développement crée un processus de désappropriation de la responsabilité parentale en réduisant la spécificité de la parentalité à une question de gestion de comportements malsains définis par les experts. C'est comme s'il fallait d'abord éliminer ce que l'on voudrait renforcer : le lien parental. Pariente est explicite à ce sujet :

L'utilisation conjointe de l'interdit, d'une communication comportementaliste, de la norme et de son corollaire, la déviance, contribuent à déresponsabiliser l'individu, considéré comme mineur. Si une autorité supérieure, se substituant à l'individu, est capable de savoir ce qui est bon ou mauvais pour lui, il peut se sentir incapable de changer puisqu'il est considéré comme irresponsable. Il cesse d'être sujet et devient objet ¹⁹.

Dans ce contexte, les experts sont ceux qui savent et les mères à risque, celles qui ont à apprendre et à s'adapter aux normes de la parentalité des experts sans égard critique pour les contextes d'appauvrissement et de brouillage des repères normatifs. Le discours sur l'amélioration des compétences parentales renforce cette idée que la parentalité ne constitue qu'un savoir-faire technique pouvant s'acquérir par des cours ou une formation. À la limite, des mères seraient négligentes à leur insu comme des enfants. Il faut alors y remédier non seulement pour leur bien mais pour le bien des enfants, futurs-res adoles-

cents-tes à risque de constituer un problème pour la société²⁰.

De plus, on occulte complètement les relations hommesfemmes dans cette réalité ainsi que la place des pères qui sont absents du plan d'intervention. Toutefois, l'effet peut être tout à fait rassurant pour des mères qui n'ont pas reçu beaucoup de réponses et d'attention face à leur conditions difficiles. Ne crée-t-on pas alors qu'un effet superficiel et transitoire? Car on peut se questionner sur les conséquences à moyen et à long terme de tels suivis d'intervention massive sur les mères à risque et leur enfant. Comment cette intervention affectera-t-elle la qualité de la transmission normative de la mère à son jeune ? Comment l'adolescent-te considérera-t-il-elle sa mère rétrospectivement? Comme une mère défaillante, dépendante ou une mère responsable? De plus, en isolant les contextes d'intervention auprès des enfants d'une part et auprès des parents d'autre part, c'est comme si l'on déconstruisait le lien familial. On peut supposer que l'intention non dite est de recomposer ce lien familial selon les valeurs d'une famille nucléaire traditionnelle découlant d'un imaginaire nostalgique.

Sur les jeunes

La théorie selon laquelle les enfants naissent mauvais (violence naturelle)²¹ a pour effet de rendre caduc le débat entourant les différentes définitions des concepts d'agres-

¹⁷ La phénoménologie est un courant philosophique du XX^e siècle, qui cherche essentiellement à décrire les structures de l'expérience telles qu'elles se présentent à la conscience, sans recours aux théories, déductions ou hypothèses d'autres disciplines, comme les sciences naturelles. Les béhavioristes la qualifient de « mentaliste ». C'est l'étude de l'expérience subjective de l'humain et de sa perception unique et personnelle du monde. Selon les théories phénoménologiques, l'humain est libre et tend à se développer au maximum de son potentiel.

¹⁸ Mendel, Gérard. 1998. *L'acte est une aventure. Du sujet métaphysique au sujet de l'actepouvoir*. Paris : Éditions La Découverte, p. 67.

¹⁹ Pariente, P. 1992. « Vers une idéologie de la prévention ». La revue française de service social, no 167, p. 12.

²⁰ Voir à ce sujet : Miller, Alice. 1984. C'est pour ton bien. Racines de la violence dans l'éducation des enfants. Paris : Aubier.

²¹ Tremblay, R.E. 2000. « L'origine de la violence chez les jeunes ». *Isuma*, automne, p. 12.

sivité, d'agression et de violence²² en réduisant celui-ci à un discours moraliste datant du XIX^e siècle. En fait, la naturalisation de la violence humaine fait en sorte d'occulter la construction sociale de la violence institutionnelle comme l'a montré Hébert en ce qui regarde le milieu scolaire²³. L'objectif de prévenir la délinquance, la violence, la toxicomanie, les comportements antisociaux et les troubles de comportements à l'adolescence en intervenant dès les trois premières années de l'enfance, augmente ainsi l'emprise des experts sur le contrôle de la vie sociale tel que décrit par Castel²⁴. Ainsi on tend à stigmatiser l'enfant en le désignant à risque avant même qu'il manifeste les comportements appréhendés.

Sous prétexte de prévenir l'exclusion sociale de cette manière, on exclut « virtuellement » ces enfants au nom d'un savoir expert se prétendant infaillible dans cette logique de recherche (positivisme). C'est une forme de violence institutionnelle qui, lorsque administrée à long terme, laisse penser qu'il est possible de contrôler les trajectoires des jeunes sans qu'ils ne réagissent « violemment » à l'adolescence. Veut-on prévenir l'adolescence elle-même ?²⁵ Ne renforce-t-on pas ainsi le climat d'intolérance qui prévaut actuellement envers les adolescents ?²⁶

Sur les pratiques d'intervention

Des organismes communautaires famille et jeunesse

L'écologie du développement laisse entendre qu'elle a acquis une vision globale du développement humain qui s'accorde en apparence avec le discours des organismes communautaires. Mais l'usage scientiste de ce savoir ne laisse pas de place à la définition des problèmes, des besoins et des modes d'intervention ou projets par les parents et les jeunes eux-mêmes. Ce mode de connaissance place l'expert au-dessus des individus et des intervenants ; les organismes ne sont utiles que s'ils offrent les contextes d'intervention s'harmonisant aux résultats de recherche. Ces recherches tentent de montrer l'inefficacité des services tant communautaires qu'institutionnels actuels qui ne répondent pas aux résultats attendus (globalement, l'adoption de « comportements parentaux sains et de jeunes sains »). Ainsi, les experts se disent mieux placés pour définir les solutions en mettant les citoyens-nes dans une logique de service et de consommation, bref, de clients²⁷. D'une mission d'émancipation sociale, les organismes communautaires deviennent des vecteurs de contrôle social.

En fait, c'est tout le travail d'analyse et de définition des problèmes sociaux qui se trouve ainsi dérobé aux citoyensnes désirant participer démocratiquement à la définition des pratiques qui les visent. Parfois la participation communautaire est valorisée mais à condition qu'elle s'insère dans le programme d'intervention planifié pour les individus. Autrement dit, la mobilisation communautaire se trouve alors instrumentalisée pour la réalisation de programmes d'intervention conçus par les experts. Ainsi, la question politique ne se pose plus seulement en termes d'intentions bienveillantes des décideurs mais en termes de conditions pratiques favorisant ou non l'appropriation collective par les citoyens-nes de ce travail de définition des problèmes, des besoins et des pratiques. Bref, dans cette perspective, c'est l'action communautaire autonome qui y perd en se dépossédant elle-même de son pouvoir de définir ses propres pratiques par l'implication réelle des intervenants-tes, des parents et des jeunes désireux d'assumer leur incertitude collectivement.

À long terme, cette dépossession de l'autonomie personnelle et professionnelle crée une certaine usure psychologique (burn out) étant donné que ce contexte crée une impuissance face aux divers problèmes qui ne se résorbent pas pour autant. Dans un article traitant de la souffrance sociale des intervenants du secteur public œuvrant auprès des familles pauvres, Bédard énonce un point de vue critique sur les moyens réels d'intervenir sur cette réalité:

En fait, son attirail [de l'intervenant] est constitué presque entièrement pour la « répression moralisante individualisée » (la très vieille technique de faire la morale aux pauvres et de leur rappeler, d'une façon ou d'une autre qu'ils sont responsables de leur sort. Par exemple, la mère recevra le vocable de « mère négligente »). Bref, l'intervenant social, dont la bonne volonté est tout entière consacrée à l'aide et au secours, voit son action confisquée par des institutions organisées pour s'assurer que la honte soit dûment portée par la victime de l'injustice sociale et non par ses responsables. Il se voit accomplir une tâche systématiquement paradoxale qui l'amène progressivement au bord du désespoir²8.

L'état de désarroi ou d'incertitude actuel entourant le rôle de la parentalité se situe dans un contexte où les repères

²² Voir Bergeret, Jean. 1993. « La violence et sa prévention chez l'enfant et chez l'adolescent ». Dans *Marginalités et troubles de la socialisation*, p. 201-222. Paris PUF.

²³ Hébert, J. 2001. « La violence à l'école. Une analyse complémentaire ». Dans Dorvil, H. et R. Mayer (dir.), *Problèmes sociaux (tome II) : études de cas et interventions sociales*, p. 155-185. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

²⁴ Castel, Robert. 1981. La gestion des risques. De l'anti-psychiatrie à l'après-psychanalyse. Paris : Éditions de Minuit.

²⁵ Parazelli, Michel. 1999. « Prévenir l'adolescence ? ». Dans Gauthier, M. et J.-F. Guillaume (dir.), *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*, p. 55-74. Saint-Nicolas : Les Presses de l'Université Laval, Québec : Les Éditions de l'IQRC.

²⁶ Voir à ce sujet tout le courant visant à punir les parents d'adolescents délinquants : Désiront, A. 2000. « Ados délinquants, parents coupables ». *Châtelaine*, novembre, p. 133-139.

²⁷ Voir McKnight, John. 1977. « Le professionnalisme dans les services : un secours abrutissant ». Sociologie et sociétés, vol. IX, no 10 (avril), p. 7-17.

²⁸ Bédard, J. 2002. « La forclusion de la souffrance ou le sacrifice des intervenants lancés au front ». *Intervention*, no 115, P. 16.

normatifs absolus n'existent plus mais où la multiplicité des repères crée des contradictions dans les choix normatifs respectifs. Ce contexte donne l'impression aux intervenants d'être eux-mêmes incompétents parce qu'ils méconnaîtraient la « vraie parentalité ». Par conséquent, les intervenantes (souvent des mères elles-mêmes) seraient actuellement enclines à accueillir, telle une délivrance, ces perspectives d'intervention visant l'amélioration des compétences parentales comme un moyen comblant ce manque de repères clairs de la parentalité qui pourraient atténuer ce sentiment d'incompétence. Il n'est pas difficile d'imaginer que ce climat puisse mutiler la capacité des intervenants de penser de façon critique face à leurs actes et de concevoir que ceux-ci puissent verser dans l'espérance sous le mode de la croyance en des modèles d'intervention. Il s'agit là d'une situation que Malherbe définit comme la « souffrance d'une société qui se grise de prévention pour ne pas voir l'effondrement de son propre sens »29.

Des institutions publiques

Qu'il s'agisse des CLSC, des centres jeunesse, des travailleurs sociaux formés à l'université, ces institutions sont toutes traversées par cette idéologie de l'écologie du développement qui se présente comme une panacée validée par des experts et programmée dans la Politique de la santé et du bien-être de 1992. Comment résister à ce qui offre une bonne dose de gros bon sens doublée d'une volonté politique et accompagnée d'une assurance de résultats satisfaisants? Pourtant, ces milieux ont aussi une responsabilité à développer l'esprit critique face à des pratiques utopiques et dangereuses sur le plan démocratique.

Des projets de recherche et d'intervention comme M.A.P. (Mères avec pouvoir) issus du monde institutionnel illustrent bien ce désir fondé sur une idéologie de la pourvoyance saine³⁰, sécuritaire et économique porteuse d'avenir radieux. La soif « d'outils techniques » de la part des intervenants-tes est bien ressentie partout actuellement. Dans un contexte de forte incertitude normative, tant sur le plan du lien social que du contexte économique, le désir de l'autonomie sociale est plus difficile à satisfaire car l'individu a de la difficulté à se situer lui-même face aux membres de sa propre famille, à ses amis, à ses collègues de travail bref, face aux autres. À moins que l'on accepte de considérer ces difficultés personnelles comme des situations qui ne dépendent pas que d'une mauvaise adaptation individuelle mais des transformations sociopolitiques de la vie en société et du système de valeurs. Ce n'est pas ce que l'écologie du développement véhicule comme éthique politique. Celleci consiste plutôt à faire comprendre aux individus qu'ils doivent développer des capacités personnelles d'adaptation en acquérant de meilleures compétences que les experts auront déterminées ; quitte à bénéficier d'un soutien social. Évidemment, certains tenants de l'écologie du développement vont tout de même signaler les contraintes politiques, économiques et culturelles au développement optimal des personnes mais il reste, qu'en dernière analyse, c'est l'individu qui doit vouloir s'adapter en respectant les lois scientifiques du développement sain découvertes par les experts. On comprend mieux les mariages de raison qui peuvent être consommés entre le concept d'empowerment et l'écologie sociale (ex. : 1,2,3, Go...!, PACE).

Dans un ouvrage intitulé L'homme agressif, le neurophysiologiste Karli ne considère pas la violence humaine comme une fatalité biologique ou génétique. Il aborde de façon critique les dimensions éthiques et politiques des sciences visant la modification de comportements. Selon lui, dans la vision du monde entretenue par Skinner³¹, un des représentants les plus influents du béhaviorisme en application dans l'écologie sociale, la question de la liberté ne se pose pas. À ce sujet, Karli cite les propos de Skinner :

Skinner précise que, grâce au « terrible pouvoir du renforcement positif », il n'y aurait plus ni contrainte ni révolte ; d'ailleurs, [citation de Skinner :] « l'hypothèse que l'homme n'est pas libre est essentielle pour l'application de la méthode scientifique à l'étude du comportement humain. L'homme intérieur qui est libre et tenu responsable de son comportement [...] n'est qu'un substitut préscientifique pour les différentes sortes de causes que l'on découvre au fur et à mesure de l'analyse scientifique. Toutes les causes diverses sont extérieures à l'individu ». Il faut reconnaître à Skinner l'honnêteté d'avoir affiché clairement, dans le titre même de l'un de ses ouvrages (Beyond Freedom and Dignity), que ses propres perspectives visaient au-delà des notions - dépassées et inutiles - de liberté et de dignité. L'acquisition de comportements « prosociaux », grâce à une thérapie comportementale, ne garantit pas nécessairement qu'ils se substituent définitivement aux comportements d'agression, car ces derniers font l'objet, dans notre société, de renforcements positifs répétés³².

Il est intéressant ici de noter que cette vision béhavioriste situe les causes des problèmes comportementaux à l'exté-

²⁹ Malherbe, J.-F. 1994. Autonomie et prévention. Alcool, tabac, sida dans une société médicalisée. Montréal: Artel-Fidès, p. 189.

³⁰ Voir à ce sujet, Memmi, Albert. 1979. La dépendance. Esquisse pour un portrait du dépendant. Paris : Gallimard.

³¹ Pour en savoir plus sur Skinner, voir les sites suivants : http://agora.qc.ca/reftext.nsf/Documents/Behaviorisme—Science_de_lhomme_ou_science_du_pigeon_en_cage_par_Antoni_Dandonneau. http://www.ao.qc.ca/autodidactique/lectures/pedag/skinner/skinner.html

rieur de l'individu; d'où l'intérêt d'agir aussi de l'extérieur afin de modeler les comportements dans le sens désiré par les valeurs du chercheur. À la limite, les individus ne disposeraient pas de jugement personnel mais que des réactions spécifiques d'adaptation ou d'inadaptation aux stimulus d'un environnement instable.

Réduire ainsi les interactions sociales à des processus de renforcement dans le conditionnement induit une vision politique de la vie en société fondée sur le contrôle des comportements ou plus précisément de « l'envie de se comporter : les motifs, les désirs, les souhaits »³³. Cette perspective passe sous silence toute la question de l'autonomie sociale des individus qui peuvent accéder à des jugements éthiques qui fondent leurs actes. Bref, le neurophysiologiste pose la question politique du choix de système de valeurs :

Certes, il ne s'agit pas de valeurs absolues qui seraient extérieures à nous-mêmes et qui nous seraient données en partage. Il est de notre propre responsabilité de les acquérir, de les cultiver et de les transmettre, et c'est là un aspect essentiel de notre dignité humaine. Shotter (1980) rappelle, à ce propos, le mot de Hannah Arendt : « Même s'il n'y a pas de Vérité, l'homme peut être véridique ; même s'il n'y a pas de certitude absolue, l'homme peut être digne de confiance. » La seconde critique concerne les risques d' « endoctrinement ». Mais on ne peut pas parler d'endoctrinement dès lors que le développement des facultés de raisonnement et de jugement est combiné avec des « études de cas » dans lesquelles des problèmes d'ordre moral font l'objet d'une discussion franche et ouverte. L'éducation doit viser à promouvoir l'autodéveloppement personnel et l'accession à un jugement moral autonome. C'est d'ailleurs la seule voie qui soit « conforme à ce mode risqué de fonctionnement qu'on appelle être humain. »34

Sur la pratique démocratique globale

Ces réflexions critiques sur la prévention précoce nous amènent à réfléchir de façon globale sur le rétrécissement de la pratique démocratique à travers les transformations de l'Église, de l'État et de l'administration publique. Premièrement, on constate que les pratiques de prévention précoce comportent aussi une dimension idéologique³⁵. On pourrait faire l'hypothèse que l'idéologie écologique du développement, qui inspire plusieurs des pratiques préventives au Canada, se substituerait à l'ancienne théocratie cléricale en devenant une technoscience psychosanitaire du comportement salutaire. L'expert remplacerait le curé

et ce, en continuité historique avec une certaine orientation du travail social.

Une autre substitution s'effectue par l'affaiblissement considérable du pouvoir représentatif des citoyens-nes par l'État au profit d'un hégémonisme accru des logiques « naturelles » d'affaires multinationales dans un marché mondialisé. L'actionnaire aveugle et délocalisé remplace progressivement l'élu d'une majorité nationale.

La même chose peut être observée au niveau de l'administration publique : la bureaucratie institutionnelle nécessaire à l'ordre administratif de masse se transforme en une technocratie gestionnaire de masse visant la rentabilité comptable justifiée par l'ajustement obligé au contexte de mondialisation. Le gestionnaire comptable remplace alors le fonctionnaire de service. À titre d'exemple, dans le cadre de la récente réorganisation du système de protection de la jeunesse, le MSSS a mandaté la société SOGIQUE afin d'intégrer les divers systèmes informatiques de gestion des services jeunesse (ex. : Systèmes sur les ressources de type intermédiaire, familial et de réadaptation [SIRTF], Système de support à la pratique-module évaluation [SSP-Évaluation], Système clientèle jeunesse [SCJ]). Par cette meilleure intégration des informations qui circulent dans le réseau des services jeunesse de l'État, le MSSS prévoit constituer une base de données informationnelles dénominalisées qui alimentera entre autres « l'Entrepôt pour la promotion de la santé de l'enfant et de son bien-être (EPSEBE)». Ce projet supra-institutionnel a reçu l'appui de nombreux organismes dont le MSSS, la RAMQ, l'Institut de Santé publique et l'Institut de la Statistique du Québec. L'extrait suivant tiré du site Valorisation-Recherche Québec décrit les objectifs de cet « Entrepôt » :

EPSEBE vise à mettre sur pied les conditions de réalisation d'un entrepôt de données qui réunit les certificats de naissances à des banques de données spécialisées, afin de regrouper l'information pertinente sur les périodes prénatale, néonatale et de l'enfance (jusqu'à 18 ans). Le but de ce couplage est d'offrir aux chercheurs un outil qui leur permettra de réaliser des études longitudinales avec recoupement d'information, et de répondre ainsi à des questions complexes reliées aux facteurs de vulnérabilité de l'enfant. La programmation d'EPSEBE vise à bâtir dans un premier temps un noyau de base de banques de données interconnectées, auquel s'ajouteront progressivement d'autres banques des domaines biomédicaux et psychosociaux. EPSEBE s'assurera que l'entrepôt et son développement seront acceptables d'un point de vue éthique et légal³⁶.

³³ Skinner, cité par Karli, p. 321.

³⁴ Karli, P. 1987. *L'homme agressif*. Paris : Éditions Odile Jacob, p. 323.

³⁵ Voir à ce sujet, Pariente, Philippe. 1992. « Vers une idéologie de la prévention ». *La revue française de service social*, 4ème trimestre, no 167. n. 6-13

³⁶ Tiré http://www.vrq.qc.ca/resume2.html

Malgré cette assurance éthique, on est en droit de s'interroger sur la pertinence démocratique de cette gestion centralisée du contrôle de l'information psychosociale et médicale dont la garantie à la confidentialité n'est pas à toute épreuve et dont l'appellation « entrepôt » nous laisse songeurs.

C'est donc dans un contexte plus large qu'il convient de situer la vague de fond des pratiques de prévention précoce fondées sur l'idéologie de l'écologie du développement. L'effet idéologique produit par ces transformations fabrique un imaginaire naturaliste où les stratégies politiques tendent ainsi à s'estomper pour faire place à des stratégies adaptatives à l'image d'un habitat naturel constamment menacé de déstructuration et en situation de survie. La fatalité, l'adaptation, l'efficacité, la prévention des risques, les facteurs de protection et de vulnérabilité, le consensus et le partenariat deviennent ainsi les maîtres-mots qui meublent la résignation politique des individus face à la perte progressive de ce pouvoir démocratique d'expression, de délibération et de décision.

Pourtant, quelques tenants de l'écologie du développement font référence à la nécessité de développer des facteurs de protection chez les groupes vulnérables et de travailler à la promotion de la santé, de la citoyenneté et des mesures sociales facilitantes ou habilitantes. Malheureusement, les interventions concrètes sont rarement dirigées en ce sens. Il y a là probablement une zone d'ombre à explorer dans l'argumentation même de cette approche qui aspire à la globalité. En effet, sans pratiques conséquentes, les discours valorisant la justice sociale ne font que donner bonne conscience à ceux qui les tiennent. D'ailleurs, à l'occasion d'une conférence donnée par Bédard³⁷ aux éducateurs des centres jeunesse de Montréal en novembre 2000, celui-ci confirma que les approches d'intervention qui étaient toujours utilisées n'abordaient jamais les causes mais adoptaient plutôt des approches substitutive (ex. : le placement) et de services (ex. : offrir un gîte temporaire).

3. Développer une stratégie d'argumentation critique

À la suite de nos discussions, nous identifions deux éléments d'une stratégie d'argumentation critique de l'idéologie de l'écologie du développement qui fonde la majorité des programmes de prévention précoce :

 Amorcer un débat dans un contexte historique et politique qui participe à construire ou à déconstruire la valeur de certaines théories explicatives ou de certains modes d'intervention (ex. : la génétique fut très dévalorisée il y a quinze ans tandis qu'aujourd'hui elle fait l'objet d'une mode). De plus, les transformations et les pressions de type économique ou politique peuvent expliquer en partie l'engouement pour un mode de raisonnement spécifique.

2. Remettre en question les présupposés normatifs du raisonnement théorique de la prévention précoce et de la « compétence » parentale ainsi que la finalité du contrôle informatique des populations à risque. Il s'agit de relever les repères moraux qui se glissent dans ces discours technicistes de la vie sociale et de la parentalité afin de les déconstruire en conservant vivant le questionnement sur ces réalités. Rappelons que le fantasme scientiste de l'écologie du développement est de contrôler l'évolution du développement des cycles de vie par une connaissance technique des schémas interactifs comportementaux. L'écologie du développement dans sa version « Tremblay » conduit à une sorte d'« eugénisme négatif » : supprimer les tares psychosociales que les experts ont définies comme étant des comportements négatifs pour le développement sain de la personne³⁸. Dans cette logique ségrégative, il s'agit de briser la tension nécessaire entre les désirs (symboliques) et les besoins pour ne conserver que les besoins (naturels). À ce propos, Malherbe dénonce ce qu'il appelle l' « anorexie du désir » :

Lorsqu'ils « désobéissent » aux prescriptions de la médecine préventive, les sujets humains me paraissent protester contre l'anorexie du désir et du plaisir à laquelle conduit la logique de la sécurité sanitaire à tout prix. Quel est finalement le risque le plus grave : boire, fumer, aimer ou déprimer ? Nous n'ignorons pas que certains comportements sont ou peuvent être liés à des facteurs de risque et nous n'invitons personne à la démesure ni à la débauche. Mais nous savons aussi que la vie est un équilibre à la fois fragile et dynamique entre une multiplicité de risques dont quelques-uns peuvent sans doute être modulés (voire, dans certains cas, éventuellement supprimés), mais jamais sans entraîner une modification au moins partielle de quelques autres ! [...] Nous nous trouvons ainsi, bon gré mal gré, à la fois victimes et complices d'une société chaque jour davantage totalitaire à laquelle la médecine préventive contribue à sa façon par la dictature de la sécurité qu'elle tend à imposer. Face à cette évolution, qui nous met inévitablement en crise en tant que subjectivités appelées à

³⁷ Bédard, J. 2000. « La subsidiarité et l'intervention substitutive auprès des familles pauvres ». Défi Jeunesse, vol. VII, no 1, p. 16-19.

³⁸ Dans cette voie, le recours aux psychotropes tels que le ritalin, le prozac, etc. peut trouver son sens dans le cadre de cette morale de l'opérationalité. Si on ajoute l'impératif d'efficacité et de rentabilité, l'informatisation du travail social à la protection de la jeunesse constitue aussi une illustration exemplaire de cette idéologie. Voir à ce sujet, Parazelli, Michel. 1992. « La productique sociale. Un point de vue communautaire sur les risques sociaux du chapitre 42 des lois du Québec (loi 120) ». Service social, vol. 41, no 1, p. 127-142.

l'autonomie, le premier devoir est de résister, de s'interroger et de tenter de comprendre le ressort profond du mouvement qui nous entraîne et que nous portons tout à la fois⁴⁰.

En effet, ne pourrait-on pas développer une contre-argumentation? Plutôt que de s'interroger sur « Quelle espèce d'être humain (de parents) allons-nous construire dans l'avenir ? », gardons ouvertes les questions suivante : Qu'est-ce que l'être humain? Qu'est-ce que la parentalité? Qu'est-ce que l'adolescence ? Et, soumettons cette question de façon égalitaire à tous les individus et non aux seuls experts. Tous et toutes s'entendent pour avancer que l'éducation populaire auprès des travailleurs-ses d'organismes familiaux et jeunesse est nécessaire et préalable à une intervention publique. Ce processus de conscientisation est incontournable si l'on veut créer non seulement un débat mais aussi un certain rapport de force avec l'État pour que les responsables politiques comprennent que, sur le terrain, le consensus sur les programmes de prévention précoce n'existe pas. Finalement, le principal danger pour la démocratie que représente ce courant psychosocial positiviste est justement de clore le débat sur

l'être humain par les experts et ce, au nom du bonheur personnel. En ce sens, le débat éthique entourant l'approche de l'écologie du développement est très près de celui entourant la biogénétique : « À trop vouloir jouer les dieux, nous risquons de devenir des bêtes »⁴¹.

La vraie nuisance, la pire de toutes, la plus intolérable, la seule qui doive être absolument réprimée est celle qui consiste à vouloir faire le bonheur des gens en accentuant leur peur de la maladie et de la mort et sans demander à chacun d'exercer ses choix personnels et de réaliser ses préférences. La vraie, l'unique nuisance est le fait de l'idéologie sanitaire, de la furor sanandi qui dessine notre bonheur sans que nous puissions y prendre goût! Est-ce à dire que tout soit permis indistinctement ? Certes non ! Mais le critère reste à découvrir pas à pas au fil de nos essais et de nos erreurs et ne saurait nous être imposé par des experts - médecins ou économistes - au nom d'un ordre a priori et mortifère. Mieux vaut pour la vie la joie d'un désordre fécond que l'ennui d'une planification dont l'arbitraire n'aurait d'égal que la stérilité⁴².

Ont participé à l'analyse développée dans ce document :

Organismes famille et jeunesse

Carol Gélinas (ROCFM) : rocfm@cam.org Claudine Laurin (ROCAJQ) : claudine.laurin@caramail.com Sylvie Lévesque (FAFMRQ) : fafmrq@cam.org Marie Rhéaume (FUF) : fufamil@cam.org

UQAM (École de travail social)

Michèle Bourgon : bourgon.michele@uqam.ca Jacques Hébert : hebert.jacques@uqam.ca François Huot : fr.huot@videotron.ca Michel Parazelli : parazelli.michel@uqam.ca

Ont participé à la rédaction :

Carol Gélinas, Jacques Hébert, Michel Parazelli

⁴⁰ Malherbe, J.-F. 1994. Autonomie et prévention. Alcool, tabac, sida dans une société médicalisée. Montréal: Artel-Fidès, p. 26-27.

⁴¹ L'exemple de l'émission télévisée, Enjeux (27 mars 2001), sur les conditions des parents ayant eu un bébé né prématurément en dit long sur les conséquences de l'acharnement scientifique à sauver des vies à n'importe quel prix psychologique et social. Dans ce contexte lourd d'implication éthique, à qui appartient la décision ? Pour en savoir plus : http://radio-canada.ca/actualite/enjeux.

⁴² Malherbe, J.-F. 1994. Autonomie et prévention. Alcool, tabac, sida dans une société médicalisée. Montréal: Artel-Fidès, p. 31.

